Ville de Limoges 2014

RAPPORT D'ACTIVITES

8 politiques

44 programmes



Ville de Limoges

ÉDITO



2014 a été une année de transition. Le renouvellement du conseil municipal s'est bien sûr traduit par la mise en œuvre d'engagements de la nouvelle majorité dont ce rapport annuel d'activités porte témoignage. Il a également conduit à une réorganisation de l'administration municipale et à une modification de ses modes de fonctionnement, afin de pouvoir continuer de répondre aux nécessités du service public dans un contexte économique et social de plus en plus difficile.

La Municipalité ne souhaite pas augmenter la pression fiscale ni recourir de façon exagérée à l'emprunt. Elle n'envisage pas non plus de réduire les capacités d'investissement de la Ville ni de faire de la ressource humaine une variable d'ajustement des budgets. Il nous faut donc sortir d'une logique de moyens et s'engager dans une logique de résultats, gagner en efficience, favoriser le dialogue social et la transversalité.

Cette nouvelle conception de l'action municipale a logiquement conduit à présenter différemment le traditionnel rapport d'activités annuel. Au lieu d'énumérer les missions et les activités de chaque direction, les actions marquantes mises en œuvre en 2014 sont regroupées en fonction de leurs finalités au sein de 44 programmes constituant 8 politiques définies selon les particularités de notre territoire et les priorités de la Municipalité.

J'espère que ce bilan gagnera en lisibilité afin d'éclairer nos choix et permettra de rendre compte avec sincérité de l'utilisation de l'argent du contribuable. Il porte ainsi la concrétisation de nos ambitions : le renforcement de l'attractivité de notre ville, la qualité et la sécurité du cadre urbain, des réponses de proximité aux attentes de nos concitoyens, une approche renouvelée de la démocratie locale, le développement durable auquel chacun doit prendre sa part et des efforts de rationalisation.

Ce rapport est aussi le reflet du travail quotidien réalisé par tous nos agents, même si les chiffres et les mots ne peuvent rendre compte de toute sa diversité. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement, leur rigueur, leur souci du bien public et les efforts d'adaptation qu'ils ont consentis.

Emile Roger LOMBERTIE

pages 06-21

pages 22-33

pages 34-43

pages 44-59

politique 1

7 PROGRAMMES

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

8 Conforter et améliorer les liaisons rapides

10 Participer aux réseaux interurbains

11 Renforcer le potentiel et la réputation de l'Université

12 Ouvrir la ville sur le monde et asseoir notre réputation internationale

13 Orienter, organiser et accompagner l'offre commerciale, soutenir les filières professionnelles

16 Valoriser nos patrimoines

20 Mener une politique évènementielle rythmée par des manifestations d'envergure

politique 2

6 PROGRAMMES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

24 Maîtriser et organiser l'espace public et l'habitat

26 Reconquérir le patrimoine immobilier du centre-ville

27 Mettre à disposition des espaces naturels publics de qualité

29 Contribuer à la sécurité publique

32 Lutter contre les nuisances urbaines

33 Protéger la population et le territoire des risques environnementaux (risques majeurs, naturels et sanitaires)

politique 3

5 PROGRAMMES

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

36 Accueillir et intégrer les nouveaux résidents

37 Faciliter et simplifier l'accès des citoyens aux services et à l'administration municipale

38 Organiser la vie démocratique, assurer l'information et la transparence sur l'action municipale

40 Promouvoir une citoyenneté active

42 Faciliter la vie associative et sociale

politique 4

7 PROGRAMMES

SERVICES DE PROXIMITÉ

46 Gérer les actes administratifs et de l'identité

47 Favoriser la santé des habitants par des actions collectives

49 Garantir un approvisionnement en eau de bonne qualité et bon marché par une gestion durable et anticipatrice

50 Permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale par un accueil adapté des tout-petits

52 Contribuer à la réussite éducative

56 Améliorer la vie des seniors, retarder et accompagner la dépendance des personnes âgées

58 Assurer les opérations funéraires

pages 60-69

politique 5

3 PROGRAMMES

OFFRE DE LOISIRS

62 Proposer une offre culturelle à la dimension d'une capitale régionale et favoriser les pratiques artistiques pour tous les publics

66 Assurer les moyens d'exercice des activités sportives et inciter les habitants à la pratique sportive

68 Offrir des possibilités de loisirs et proposer des activités partagées

pages 70-85

politique 6

7 PROGRAMMES

SOLIDARITÉ

72 Contribuer à la découverte des métiers et à l'insertion professionnelle par la mise en situation de travail, particulièrement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi

74 Assurer la solidarité envers les personnes les plus démunies et celles qui souffrent d'un isolement social important

76 Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social

78 Lutter contre la précarité énergétique et soutenir l'amélioration de l'habitat

80 Revaloriser les zones urbaines en difficulté

82 Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers

84 Assurer l'accessibilité des services publics aux handicapés

pages 86-93

politique 7

6 PROGRAMMES

TRANSITION ÉNERGERTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

88 Utiliser des sources d'énergie locales et renouvelables

89 Etre économe en énergie

90 Prévenir les impacts du changement climatique et s'y adapter

91 Réduire, traiter et valoriser les déchets

92 Economiser l'eau

93 Sensibiliser les publics au développement durable

pages 94-106

politique 8

3 PROGRAMMES

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

96 Optimiser l'organisation et l'affectation des ressources pour améliorer le fonctionnement des services municipaux

102 Gérer de façon optimale les flux physiques et électroniques

105 Sécuriser l'action municipale, contrôler son efficacité et garantir sa qualité


CP

politique n°1

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique

PROGRAMME 1 — « CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES »

PROGRAMME 2 — « PARTICIPER AUX RÉSEAUX INTERURBAINS »

PROGRAMME 3 — « RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ »

PROGRAMME 4 — « OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE »

PROGRAMME 5 — « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »

PROGRAMME 6 — « VALORISER NOS PATRIMOINES »

PROGRAMME 7 — « MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURES »

PROGRAMME 1

CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES

— chiffres — clés

nombre de passagers à l'aéroport Limoges Bellegarde

290 792

participation de la Ville au financement de l'aéroport

1 416 709 €

dont :

➡ **1 114 796 €**
représentant 6/30e de la contribution globale des partenaires

➡ **150 000 €**
pour HOP ! période du 1er janvier au 31 mars

➡ **151 913 €**
pour Chalair et le déficit global sur le reste de l'année

Engagements financiers de la Ville en faveur de la grande vitesse ferroviaire (hors soutiens à l'association de promotion de la LGV)

597 871,93 €

Contexte et enjeux

La position centrale de Limoges au centre-ouest de la France la prédispose à jouer un rôle de carrefour, mais elle est située au cœur d'un espace régional caractérisé par la faiblesse de son armature urbaine et de sa démographie. Aussi, afin d'assurer pleinement ses fonctions métropolitaines et tisser des liens avec l'espace national, notre ville doit impérativement s'ancrer aux grands réseaux d'infrastructures.
Convenablement desservie par la route en étant située sur le plus long tronçon autoroutier gratuit du territoire métropolitain, elle doit pouvoir continuer de bénéficier de liaisons aériennes, radiales et transversales, notamment pour les cadres de ses entreprises leader. Si son aéroport avait bénéficié jusqu'alors d'une croissance significative de son trafic, avec un impact non négligeable pour le tourisme, sa pérennité fait débat et aucun gain n'a été réalisé sur le plan ferroviaire. Dans ce contexte, alors que la concurrence s'exacerbe entre territoires et que « l'effet TGV » a profité à la quasi-totalité des autres capitales régionales, Limoges doit impérativement bénéficier d'une réduction significative du temps de trajet pour relier Paris, que ce soit par une amélioration de la ligne traditionnelle ou par la LGV Limoges Poitiers, qui peut servir de socle à un nouveau projet urbain.

Actions

Ce programme regroupe les actions de soutien financier à l'aéroport et au projet de LGV, chantiers d'autant plus cruciaux qu'avec la nouvelle géographie administrative Limoges est en passe de perdre son statut de capitale régionale. La Ville est cependant largement tributaire de nombreux partenaires (membres du syndicat mixte de l'aéroport ou co-financeurs de la LGV), des opérateurs de transport et les pouvoirs publics nationaux.

Objectifs

- *Poursuivre le désenclavement de la ville.*
- *Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.*
- *Améliorer son image et son rayonnement.*



FAITS MARQUANTS

Le lancement d'un audit sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire de Limoges, porté par la Région Limousin et associant étroitement le Département de la Haute-Vienne et la Ville de Limoges qui cofinancent cette étude, doit permettre d'établir en 2015 un état des lieux Linancier, juridique et technique détaillé, puis de définir des scénarii stratégiques d'évolution. Le trafic pour l'année 2014 est en baisse de 3% par rapport à 2013, ce qui s'explique en partie par un recul des lignes intérieures et en particulier de la ligne vers Lyon avec un changement d'opérateur en avril. L'année 2014 a également été marquée par l'ouverture d'une ligne vers l'Europe du Sud avec la destination de Porto qui a permis d'afficher une dynamique positive pour l'aéroport mais aussi pour la population, avec 9 278 passagers sur 4 mois d'exploitation.

L'année 2014 s'analyse comme une année de transition concernant le projet de LGV Poitiers-Limoges, suspendu à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) finalement obtenue par Décret du 10 janvier 2015. Par anticipation, la Ville s'est associée aux réflexions relatives à la poursuite du processus de mise en oeuvre du projet et s'est engagée, par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2014, à participer au financement des études post-DUP à hauteur de 737 000 € (sur un montant de dépenses global de 42 M€ sur 2 ans).



Ligne grande vitesse

PROGRAMME 2

PARTICIPER AUX RÉSEAUX INTERURBAINS

Contexte et enjeux

Limoges est confrontée au phénomène de métropolisation qui tend à réduire l'influence des grandes villes de province. Un travail partenarial en réseaux basé sur des complémentarités fonctionnelles avec d'autres villes permet de pallier partiellement sa faiblesse relative (en population et en rayonnement).

Actions

Ce programme comprend des relations ponctuelles avec des villes moyennes de l'espace régional « centre-ouest atlantique » et un champ plus large et plus soutenu de coopération propre à la céramique, qui permet à Limoges de jouer un rôle de chef de file au niveau européen et mondial.

Objectifs

- Renforcer le poids de Limoges.
- Valoriser l'activité céramique.
- Conforter l'offre touristique.

chiffres clés

Visiteurs du stand de Limoges à la Foire des Céramiques de Jingdezhen

Environ 1 million

FAITS MARQUANTS

L'Assemblée générale annuelle de l'association du réseau européen des villes pour l'innovation dans la céramique UNIC, présidée et animée par la ville de Limoges, s'est tenue à Selb (Allemagne) en juillet. Cette association a également poursuivi ses activités de mise en réseau avec d'autres structures, comme la Commission européenne et le Conseil de l'Europe (en particulier le réseau européen des villes de la céramique artisanale de la Commission européenne, dont la dernière réunion s'est tenue en février 2014).

Le projet CERA-DEST (Ceramic destinations for sustainable tourism) a contribué à la création d'une route européenne de la céramique à vocation touristique, comportant :

- un schéma de développement touristique 2014-2020 ;
- des études de marché sur le développement de produits touristiques, à destination des clientèles européennes et chinoises ;
- la création de profils de réseaux sociaux liés au site internet (Facebook, Twitter, Wordpress, Pinterest, et, pour la Chine, Weibo) ;
- l'élaboration d'itinéraires touristiques thématiques sur la céramique, destinés à attirer les touristes en donnant des « idées de parcours » liés à une application smartphone gérée par nos partenaires allemands.

Dans le cadre de la Route Mondiale de la Céramique créée à l'initiative de Limoges, des contacts se sont poursuivis avec les partenaires actuels, notamment lors de notre participation à la Foire des Céramiques de Jingdezhen (Chine), où la Ville a exposé des céramiques issues de travaux d'étudiants de l'ENSA, sur un stand réalisé en partenariat avec la Ville de Delft (Pays-Bas).

Une délégation de la Ville de Limoges s'est aussi rendue en septembre 2014 à Tangshan (Chine), où elle a organisé la Conférence préliminaire rassemblant les partenaires du réseau.



Mobilier urbain en céramique

PROGRAMME 3

RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ

chiffres clés

Montant total des subventions versées par la Ville

486 000 €

équipements scientifiques du Pôle Biologie Santé

200 000 €

marque et campagne d'image de l'Université

➡ **23 000 €**

colloques, congrès, etc...

➡ **3 800 €**

subventions aux associations étudiantes

➡ **4 780 €**

subvention au CROUS pour la résidence universitaire de La Borie

➡ **255 000 €**

Contexte et enjeux

Créée à l'initiative de la ville de Limoges qui a toujours accompagné son développement, l'Université constitue une fonction métropolitaine majeure dans le cadre de « l'économie de la connaissance », avec ses 12 700 étudiants (sur les sites de Limoges) et ses 1550 enseignants-chercheurs.

Une université représente un atout pour améliorer l'attractivité et le dynamisme urbains : les entreprises à haute valeur ajoutée portent un intérêt plus marqué aux villes universitaires, de meilleures formations sont génératrices d'emplois plus qualifiés, l'installation durable d'étudiants peut contribuer à soutenir la croissance démographique. On peut ainsi noter une sur représentation des jeunes de 15-29 ans dans la population de Limoges par rapport à la moyenne en France métropolitaine du fait de la présence d'établissement supérieurs.

Cependant l'attractivité de l'Université dépend de l'image de Limoges, de l'intégration des étudiants et des conditions d'exercice des fonctions d'enseignement et de recherche que la ville se doit de conforter.



Université de Limoges

Objectifs

- Renforcer l'attractivité de l'Université.
- Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.

FAITS MARQUANTS

La Ville a confirmé sa participation financière aux équipements scientifiques du Centre de biologie et de recherche en santé (Pôle Biologie Santé).

Dans le cadre de la Fondation partenariale de l'Université de Limoges (dont la Ville est l'un des membres fondateurs) le principe d'un soutien à la Chaire d'excellence « prévention de la perte d'autonomie des personnes sur leur lieu de vie » a été acté. La ville a aussi collaboré à l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs à Limoges le 26 septembre 2014 place de la République (manifestation labellisée pour 2 ans par la Commission européenne, qui se déroule à travers toute l'Europe et pour la France dans les 12 villes sélectionnées dont la nôtre).

PROGRAMME 4

OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE

chiffres clés

Associations subventionnées pour des projets internationaux

9

Contexte et enjeux

Les relations internationales présentent un triple intérêt pour une ville. Tout d'abord elles lui permettent de valoriser son territoire, ce « marketing territorial » s'exerçant par des manifestations de type exposition ou échanges sportifs et culturels, ou en utilisant des « vitrines » permanentes. Cet enjeu est particulièrement important pour Limoges qui souffre d'un déficit d'image.
Elles comportent aussi un volet institutionnel qui prend du sens par des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires.
Enfin elles permettent de valoriser et de favoriser les initiatives citoyennes pour le rapprochement des peuples.

Actions

Ce programme comprend des relations de jumelages, de soutien à des initiatives associatives et l'utilisation de diverses « vitrines » de la Ville (le Tonnerre, bâtiment de la marine nationale parrainé par la Ville et la «Maison de Limoges et du Limousin» à Fürth).

Objectifs

- *Promouvoir la ville.*
- *Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités étrangères.*
- *Favoriser les échanges entre habitants.*

FAITS MARQUANTS

L'année 2014 a tout d'abord été marquée par des contacts exploratoires avec nos partenaires.
Ainsi la Ville de Limoges a accueilli une délégation officielle de Fürth, et une délégation officielle de la Ville de Limoges s'est rendue en Allemagne à l'occasion de la réunion de la Maison de Limoges et du Limousin (LIM) : ainsi les deux municipalités ont pu faire connaissance et enrichir de nouveaux projets les relations déjà anciennes avec notre ville jumelle allemande.
Une délégation de Seto a été accueillie à Limoges afin d'organiser l'exposition de porcelaine de Limoges prévue dans notre ville jumelle japonaise en 2015.
Enfin, une délégation officielle de la Ville de Limoges a été invitée sur le BPC Tonnerre à l'occasion de la revue navale commémorant le débarquement de Provence.
Diverses manifestations publiques ont permis de mieux faire connaitre Limoges et de favoriser les contacts internationaux.
La ville de Limoges était représentée à la Michaeliskirchweih de Fürth, kermesse qui accueille chaque année des milliers de visiteurs, grâce à un stand de produits gastronomiques locaux.
A l'occasion du semi-marathon des Boucles de la Porcelaine une délégation de coureurs originaires de Fürth a été accueillie à Limoges.
Dans le cadre des appariements des établissements scolaires de Limoges avec des établissements scolaires étrangers, la Ville a accueilli tout au long de l'année des élèves et leurs correspondants à l'hôtel de ville.
Au titre des échanges de pratiques une délégation japonaise a été reçue par les services de la Ville de Limoges en novembre afin d'étudier la politique de rémunération des fonctionnaires territoriaux. L'administration centrale japonaise mène en effet une étude en vue d'une réforme de leur système de rémunération et a souhaité étudier le système français pour s'en inspirer.

PROGRAMME 5

ORIENTER, ORGANISER ET ACCOMPAGNER L'OFFRE COMMERCIALE, SOUTENIR LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

chiffres clés

Recettes globale des places et marchés

564 850 €

Autorisations d'enseigne délivrées

185

Public des animations

Coeur de Limoges fête le Printemps
nombre de personnes

2500 à 3000

Le rendez-vous des sports et de la culture
nombre de personnes sur l'ensemble des sites

8 À 9 000

marchés de Noël place de la République
nombre de personnes

+ de 70 000

Participation de commerçants

Foire de Saint Loup

210

Fête foraine au Champ de Juillet

72

Autorisation d'installation de panneaux publicitaires

5

Contexte et enjeux

Si la Ville n'exerce plus de compétence économique directe, en raison notamment de l'émergence de la Communauté d'agglomération- elle n'en joue pas moins un rôle important pour l'activité commerciale puisqu'élus et commerçants sont les acteurs principaux d'une même ambition : développer et animer la ville.
Ce rôle prend une acuité particulière avec l'affaiblissement du centre-ville et son dépérissement commercial, concomitant à l'étalement urbain et au développement des zones commerciales périurbaines ainsi qu'aux nouvelles pratiques d'achat, qui représentent autant de défis à relever pour l'attractivité de Limoges.

Objectifs

- *Organiser l'offre commerciale.*
- *Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.*
- *Soutenir les professionnels, notamment locaux.*
- *Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation*

Actions

Ce programme réalisé en collaboration étroite avec les associations de commerçants et de producteurs et les chambres consulaires comprend tout d'abord la gestion d'espaces municipaux à usage commercial (marchés couverts et de plein air, réguliers et thématiques), ou d'espaces de restauration (café-bar-restaurant de la Bfm, complexe d'hôtellerie-restauration Le Green Saint-Lazare) et les autorisations d'occupation du domaine public à des fins commerciales (terrasses, vide-greniers, cirques…).
La Ville intervient aussi sur le plan administratif dans certains actes de la gestion commerciale (enseignes, panneaux publicitaire, licences de taxis, liquidations de commerce, ...).
Elle contribue à la vitalité économique du territoire par son soutien aux professionnels des « arts du feu », à la filière viande régionale par une contribution aux investissements de l'abattoir, aux professionnels de l'horticulture avec le marché aux plantes, un appui à l'ensemble des producteurs et commerçants par son intervention dans la gestion de la Foire exposition dont elle est le membre principal du syndicat mixte et de la structure gestionnaire.
Enfin elle assure l'attractivité du centre-ville avec un programme de mise en valeur et d'animations, notamment pour Noël.



Animations de Noël Place de la République

FAITS MARQUANTS

Orientation commerciale

3 dossiers concernant la création ou l'extension de zones commerciales ont été instruits en vue de leur examen en Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Gestion des espaces à usage commercial

Le développement des terrasses sur le domaine public est un facteur majeur de l'animation commerciale. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont accordées partout où les espaces le permettent en fonction de la règlementation liée à la circulation piétonne et des personnes à mobilité réduite : 190 autorisations de terrasses annuelles et 55 autorisations de terrasses estivales ont ainsi été délivrées.
La ville accorde un intérêt particulier au maintien des marchés de plein air, composante essentielle du commerce de proximité et facteur de dynamisation des quartiers par les liens sociaux qu'ils permettent d'y créer. Il existait déjà 3 marchés quotidiens alimentaires en centre-ville et 9 marchés hebdomadaires « tous produits » dans les quartiers. L'année 2014 a vu le développement du marché du Val de l'Aurence qui accueille chaque mercredi matin 25 commerçants.

Soutien aux professionnels

Le renforcement de l'attractivité du centre-ville a constitué un axe fondamental de travail afin d'inverser une tendance à la dévitalisation préoccupante.
Une politique de stationnement destinée à favoriser une plus grande attractivité commerciale en centre-ville a été initiée, avec comme première mesure à titre expérimental la gratuité du stationnement en surface le samedi. Le même souci de renforcement de la chalandise a conduit la Municipalité à fermer à la circulation la rue Adrien Dubouché (devenue piétonne de façon permanente à partir du 22 septembre) et à expérimenter la fermeture de la rue Fourie à la circulation des véhicules tous les jours de 10h30 à 19h, excepté le dimanche.
Plusieurs animations ont été mises en œuvre tout au long de l'année en centre-ville :
- « Cœur de Limoges fête le Printemps » avec jardin éphémère, ateliers de jardinage marchés aux plants. La grande braderie qui s'est prolongée le dimanche dans le cadre de l'autorisation dominicale accordée par le Maire de Limoges. Une centaine de commerçants ont participé à cette animation commerciale. Dans les rues de l'hyper centre en plus des participants à la braderie, un tiers des commerçants ont ouverts leur portes.
- Le « rendez-vous des sports et de la culture » organisé sur l'ensemble des places du centre-ville et au centre saint Martial. Les centres culturels municipaux et une trentaine de clubs et associations de Limoges y ont présenté leurs activités et proposé des initiations gratuites au public.
- Pour la 25e édition de la « Semaine du Goût », du 13 au 19 octobre, la Ville de Limoges et ses nombreux partenaires professionnels ont mis en valeur les produits du terroir limousin et plus particulièrement l'agneau, le miel et les noix à travers différentes recettes sur le thème de la «cuisine méditerranéenne», proposées sous forme de dégustations samedi 18 octobre. Plusieurs manifestations ont marqué cette semaine : l'incontournable Frairie des petits-ventres dans le quartier de la Boucherie puis le marché du Goût place de la Motte, et des «leçons de goût» à destination des scolaires.
- Pour les fêtes de fin d'année une attention particulière a été apportée en 2014 au site de la place de la République. L'opération « Limoges, Noël à la montagne » a permis de regrouper des animations gratuites, des décors, un marché de Noël sous quarante chalets permettant ainsi de se plonger dans une atmosphère féérique. Pour la première année une halle dédiée à la restauration a été installée et a permis la dégustation de produits achetés dans les chalets. La possibilité de déjeuner sur place a permis d'allonger le temps de présence sur le marché (64 % des personnes interrogées sont restés sur le marché

entre ½ et 1 journée). La période d'exploitation, du 12 au 31 décembre, a été allongée pour atteindre 19 jours, ce qui a favorisé les visites multiples et d'atteindre 250 000 visites.
Le succès de cette manifestation a été reconnu unanimement par les habitants et par les visiteurs de départements limitrophes.
Sur le thème de « La Nuit magique de Noël » 83 sites (soit 48 rues, 24 places et 11 bâtiments) ont été mis en lumière. L'association des commerçants « Limoges commerces » s'est associée à cet événement (déambulations de jongleurs de feu dans les rues du centre-ville...) lancé officiellement par la Municipalité le 28 novembre place de la République.
La pose des décorations, qui a commencé dès le mois d'octobre, a constitué un travail de longue haleine pour les agents municipaux avec l'installation de près de 600 motifs et de 5 km de guirlandes.

Face aux difficultés financières rencontrées par l'association Foire Exposition de Limoges et du Limousin, et consciente de l'intérêt que représente pour l'attractivité de son territoire le Parc des Expositions et l'ensemble des événements qui s'y tiennent, la Ville a souhaité d'une part accompagner la structure par le versement d'une subvention exceptionnelle de 60 000 €, d'autre part faire procéder à une analyse de ses comptes pour l'aider à retrouver une situation saine afin de pérenniser ses activités.
Dans le cadre de la convention avec la régie à personnalité morale de l'abattoir, la Ville a participé au financement de la construction d'un local d'analyse des eaux usées. La diminution de la consommation de viande et des restructurations dans les entreprises utilisant l'équipement expliquent une baisse sensible de la production, cependant la bonne gestion de l'équipement n'a pas nécessité le versement d'une subvention d'équilibre.



Voie piétonne, rue Adrien Dubouché

PROGRAMME 6

VALORISER NOS PATRIMOINES

chiffres clés

Musée des Beaux-Arts

Nombre total de visiteurs
41 003

Nombre de scolaires
6 501

Montant des acquisitions
74 299 €
(dont 51 966 € couverts par des subventions)

Musée de la résistance

Nombre total de visiteurs
23 170

Archives

Nouveaux lecteurs inscrits
378
(sur un total de 5 700 lecteurs)

Accroissement net des fonds classés
243 mètres linéaires

Documents communiqués en salle
4 486

Maison traditionnelle de la boucherie

Nombre de visiteurs
8554
(visites guidées de juillet à septembre)

Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales.
Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique.
Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constitue une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'Office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État.
Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des deux musées municipaux (Beaux-Arts et Résistance) et au service des archives.
Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le thème des « arts du feu ». L'organisation d'évènements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.



Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*



Fouilles, Crypte Saint Martial

Soutien aux «arts du feu»

Subvention au CNEPL
94 500 €

Maison de l'Email
30 000 €

Association Email, création recherche & développement
10 000 €

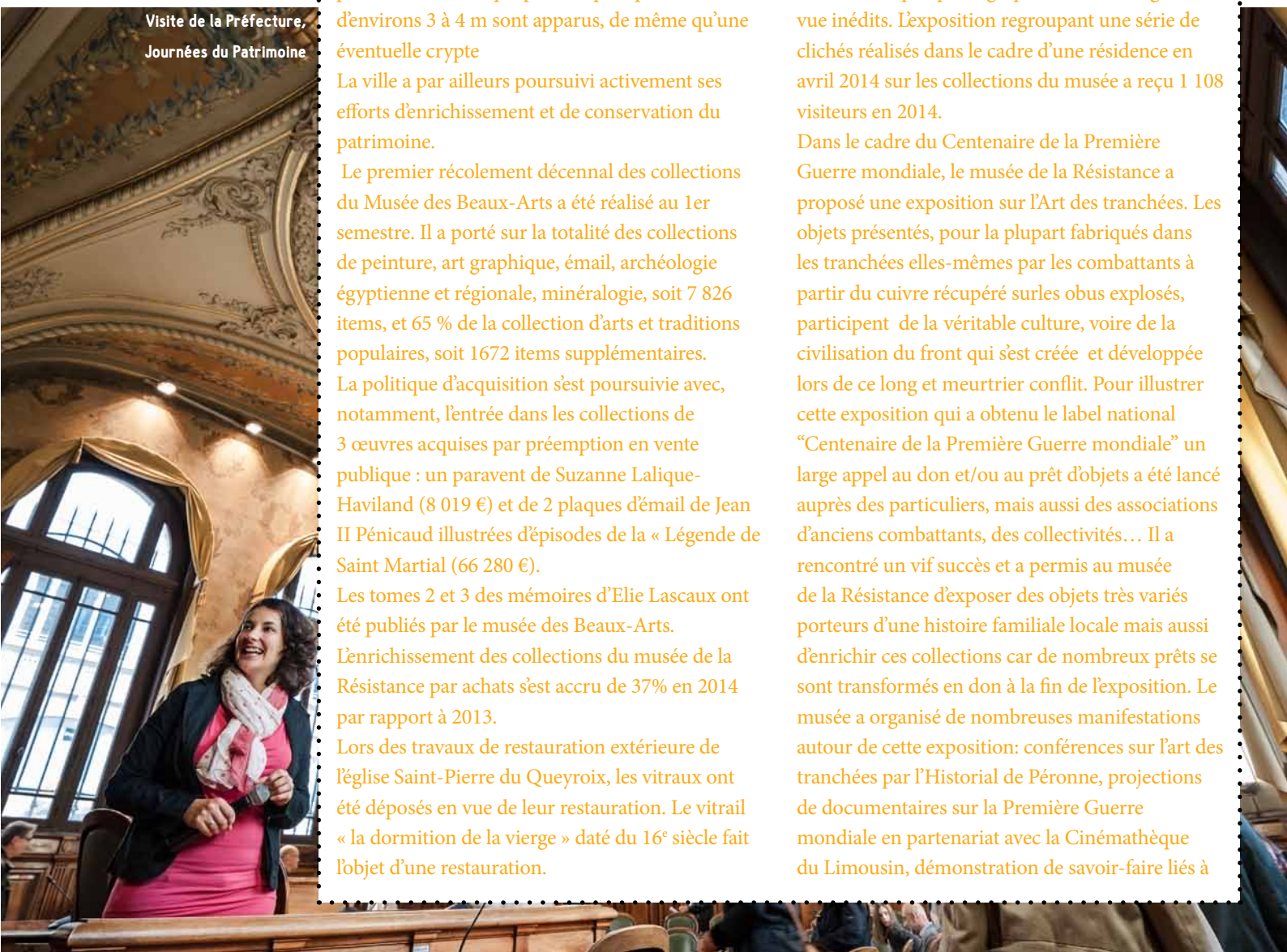
FAITS MARQUANTS

Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

Au titre du recensement et de l'étude des patrimoines, un inventaire du bâti a porté sur les immeubles du quartier de la rue Haute-Vienne.
La crypte Saint-Martial, située sous la place de la République, fait toujours l'objet d'un programme de fouilles : dans le cadre de cette étude, des sondages ont été réalisés sur la partie des vestiges situés sous la place de République et la rue Saint-Martial ; les découvertes se sont révélées beaucoup plus intéressantes que prévues puisque des murs d'environs 3 à 4 m sont apparus, de même qu'une éventuelle crypte
La ville a par ailleurs poursuivi activement ses efforts d'enrichissement et de conservation du patrimoine.
Le premier récolement décennal des collections du Musée des Beaux-Arts a été réalisé au 1er semestre. Il a porté sur la totalité des collections de peinture, art graphique, émail, archéologie égyptienne et régionale, minéralogie, soit 7 826 items, et 65 % de la collection d'arts et traditions populaires, soit 1672 items supplémentaires.
La politique d'acquisition s'est poursuivie avec, notamment, l'entrée dans les collections de 3 œuvres acquises par préemption en vente publique : un paravent de Suzanne Lalique-Haviland (8 019 €) et de 2 plaques d'émail de Jean II Pénicaud illustrées d'épisodes de la « Légende de Saint Martial (66 280 €).
Les tomes 2 et 3 des mémoires d'Elie Lascaux ont été publiés par le musée des Beaux-Arts.
L'enrichissement des collections du musée de la Résistance par achats s'est accru de 37% en 2014 par rapport à 2013.
Lors des travaux de restauration extérieure de l'église Saint-Pierre du Queyroix, les vitraux ont été déposés en vue de leur restauration. Le vitrail « la dormition de la vierge » daté du 16e siècle fait l'objet d'une restauration.

Présentation et mise en valeur des patrimoines

La mise en valeur de nos patrimoines a conduit à déployer de nombreuses initiatives, qui ont reçu un écho très favorable.
La Ville de Limoges a mis à l'honneur le photographe Gaëtan Viaris de Lesegno avec une exposition temporaire présentée à partir du 14 novembre 2014 au musée des Beaux-Arts « Gaétan Viaris de Lesegno : l'attrait de la photographie ».
Fidèle à la technique de photographie argentique sur film noir, Gaëtan Viaris de Lesegno est un artiste reconnu pour son travail sur la peinture des 16e - 19e siècles. Ce passionné d'histoire de l'art invitait à une redécouverte sobre et sublimée des œuvres qu'il photographie sous des angles de vue inédits. L'exposition regroupant une série de clichés réalisés dans le cadre d'une résidence en avril 2014 sur les collections du musée a reçu 1 108 visiteurs en 2014.
Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, le musée de la Résistance a proposé une exposition sur l'Art des tranchées. Les objets présentés, pour la plupart fabriqués dans les tranchées elles-mêmes par les combattants à partir du cuivre récupéré surles obus explosés, participent de la véritable culture, voire de la civilisation du front qui s'est créée et développée lors de ce long et meurtrier conflit. Pour illustrer cette exposition qui a obtenu le label national "Centenaire de la Première Guerre mondiale" un large appel au don et/ou au prêt d'objets a été lancé auprès des particuliers, mais aussi des associations d'anciens combattants, des collectivités… Il a rencontré un vif succès et a permis au musée de la Résistance d'exposer des objets très variés porteurs d'une histoire familiale locale mais aussi d'enrichir ces collections car de nombreux prêts se sont transformés en don à la fin de l'exposition. Le musée a organisé de nombreuses manifestations autour de cette exposition: conférences sur l'art des tranchées par l'Historial de Péronne, projections de documentaires sur la Première Guerre mondiale en partenariat avec la Cinémathèque du Limousin, démonstration de savoir-faire liés à



Visite de la Préfecture, Journées du Patrimoine



la fabrication de ces objets en partenariat avec la Cité des Arts et Métiers, spectacle "Hommage aux artistes de la Grande Guerre"...
Des travaux de restauration de la salle de lecture des archives ont été engagés afin d'améliorer les conditions d'étude par un public d'usagers en net accroissement.
Une mise en valeur de la présence de l'artiste Raoul Hausmann à Limoges a été réalisée avec l'incrustation dans le trottoir rue neuve Saint Etienne d'un poème sur la ville.
Le portail internet multilingue Viaceram www.viaceram.eu de promotion des destinations céramique a été mis en ligne et reçu 2457 visites depuis le 1er octobre 2014.
Plusieurs actions labellisées Ville d'Art et d'Histoire ont été organisées autour du thème national « patrimoine culturel, patrimoine naturel » pour les journées du patrimoine. Un projet pédagogique « mon école, mon quartier, ma ville » a été mené avec trois écoles des quartiers du Val de l'Aurence, du Vigenal et de la Bastide. Des actions ont été menées sur le temps périscolaire trois fois par semaine avec les écoles Jean Macé, Montjovis et Bénédictins. Des animations ont également été élaborées pour les enfants âgés de 4 à 12 ans dans le cadre familial sur le temps des vacances (opération nationale : « les vacances des 6-12 ans »). Des démonstrations des techniques et savoir-faire liés à la fabrication d'objets en métal par les Poilus pendant la Première guerre mondiale s'est faite dans le cadre de l'exposition sur l'Art des tranchées.
Un programme d'actions avec les espaces verts et un collectif d'artistes a été mis en œuvre autour du thème national « l'enfant au jardin » pour les habitants et les écoles élémentaires dans le cadre de la manifestationnationale « Rendez-vous aux jardins ».
Afin de valoriser son patrimoine naturel et culturel, la Ville de Limoges a mis en place pendant l'été un nouveau sentier d'interprétation, baptisé « La Nature et les hommes au cœur de la Cité ». L'aménagement de ce parcours de 3,5 km a pour objectif de faire découvrir les richesses de Limoges : muni d'un livret d'interprétation, existant en deux versions (l'une pour adultes, l'autre dédiée aux enfants) et disponibles à l'Office de tourisme et au musée des Beaux-Arts, les promeneurs ont pu cheminer le long d'une boucle partant de la cathédrale Saint-Etienne et longeant la Vienne et ainsi découvrir la faune et la flore des bords de Vienne et l'histoire du quartier de la Cité. Pour davantage d'interactivité et rendre plus ludique le circuit, des plaques émaillées jalonnant le parcours sont ornée d'un flashcode qui permet, grâce à un smartphone, de se connecter au site internet de la Ville où de nouveaux éléments éclairant les stations sont disponibles.
En partenariat avec les associations Esprit Porcelaine et Connaissance du café - la Caféothèque (Paris) la Ville de Limoges a lancé en mai le Porcelain Coffee Cup, concours international de design portant sur la réalisation d'un ensemble de tasses de dégustation de café en porcelaine de Limoges. L'objectif principal de ce nouveau concours, ouvert aux artistes et designers, français ou étrangers, céramistes ou non, est la valorisation des propriétés techniques innovantes et du savoir-faire traditionnel liés à la porcelaine de Limoges tout en répondant aux préconisations très précises des caféologues.
Les œuvres réalisées dans une entreprise ou école partenaire pour la troisième édition du concours international de création en porcelaine par les huit artistes sélectionnés ont été présentées au public durant toute la période estivale 2014. Destiné aux artistes et designers de tous pays, sans limite d'âge, ce concours concerne la conception et la réalisation d'une œuvre originale permettant à la fois de valoriser les propriétés techniques innovantes et le savoir-faire traditionnel de la porcelaine de Limoges.
Afin de valoriser son patrimoine naturel et culturel, la Ville de Limoges a mis en place pendant l'été un nouveau sentier d'interprétation, baptisé « La Nature et les hommes au cœur de la Cité ». L'aménagement de ce parcours de 3,5 km

Sentier d'interprétation des bords de Vienne

a pour objectif de faire découvrir les richesses de Limoges : muni d'un livret d'interprétation, existant en deux versions (l'une pour adultes, l'autre dédiée aux enfants) et disponibles à l'Office de tourisme et au musée des Beaux-Arts, les promeneurs ont pu cheminer le long d'une boucle partant de la cathédrale Saint-Etienne et longeant la Vienne et ainsi découvrir la faune et la flore des bords de Vienne et l'histoire du quartier de la Cité. Pour davantage d'interactivité et rendre plus ludique le circuit, des plaques émaillées jalonnant le parcours sont ornée d'un flashcode qui permet, grâce à un smartphone, de se connecter au site internet de la Ville où de nouveaux éléments éclairant les stations sont disponibles.

En partenariat avec les associations Esprit Porcelaine et Connaissance du café - la Caféothèque (Paris) la Ville de Limoges a lancé en mai le Porcelain Coffee Cup, concours international de design portant sur la réalisation d'un ensemble de tasses de dégustation de café en porcelaine de Limoges. L'objectif principal de ce nouveau concours, ouvert aux artistes et designers, français ou étrangers, céramistes ou non, est la valorisation des propriétés techniques innovantes et du savoir-faire traditionnel liés à la porcelaine de Limoges tout en répondant aux préconisations très précises des caféologues.

Les œuvres réalisées dans une entreprise ou école partenaire pour la troisième édition du concours international de création en porcelaine par les huit artistes sélectionnés ont été présentées au public durant toute la période estivale 2014. Destiné aux artistes et designers de tous pays, sans limite d'âge, ce concours concerne la conception et la réalisation d'une œuvre originale permettant à la fois de valoriser les propriétés techniques innovantes et le savoir-faire traditionnel de la porcelaine de Limoges.

Dans le cadre de la 31e édition des Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014 sur le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » une série d'animations gratuites ont permis au public de découvrir autrement Limoges et son patrimoine historique et naturel : visite de l'ossuaire de l'église Saint-Pierre, des vestiges de la villa gallo-romaine de Brachaud, balade botanique ou en musique dans la cité médiévale, déambulation musicale au sein même de la cathédrale de Limoges, découverte de la restauration du vitrail « la dormition de la vierge », démonstrations des techniques et savoir-faire liés à la fabrication d'objets en métal par les Poilus, mini concert sur le thème du graduel de Fontevrault…

Une exposition valorisant les savoir-faire, les gestes et métiers de la porcelaine, les créateurs et designers, a été présentée du 4 juillet au 21 septembre par le Comité national d'expansion de la porcelaine de Limoges. La Ville a apporté un soutien technique (notamment la mise à disposition gratuite de la galerie des Hospices) et financier majeur.

Son soutien aux professionnels des arts du feu s'est aussi traduit par l'accompagnement financier de la Maison de l'Email, dans un contexte de grande difficulté mais aussi de constitution d'une association chargée de soutenir les actions de la Maison de l'Email..



Exposition Gaëtan Viaris de Lesegno

PROGRAMME 7

MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

chiffres clés

Nombre de passages enregistrés sous le chapiteau de la fête du livre

60 000

Spectateurs de la finale du championnat de basket Pro A.

13 000 personnes

➡ **5 500**
dans le Palais des Sports

➡ **7 500**
devant les grands écrans placés dans le stade d'Honneur de Beaublanc

Spectateurs des matches de la semaine de l'Open de Tennis féminin GDF Suez à Beaublanc

12 000

Subvention au CSP

1 716 706 €

Subvention versée pour l'Open de tennis WTA

320 369 €

Contexte et enjeux

Foires, carnavals… ont de tous temps émaillé la vie urbaine, ces évènements constituant des temps éphémère de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux…).
Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme le Carnaval et la fête du livre mais aussi certains évènements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.

Objectifs

- *Contribuer à la sociabilité urbaine.*
- *Construire une identité claire et positive.*
- *Changer le regard sur notre ville.*
- *Renforcer l'attractivité de Limoges.*



Fête du livre "Lire à Limoges"

FAITS MARQUANTS

L'édition 2014 du Carnaval a été organisée sur le thème « Voyage, voyage» avec la présentation de 14 chars de parade dont la confection a représenté trois mois de préparatifs pour les agents municipaux, soit 4500 heures de travail. 10 sociétés musicales étaient invitées, représentant environ 1500 participants. Le circuit a été modifié par rapport aux années précédentes. Des animations ont été présentées devant l'Hôtel de Ville et des groupes locaux d'animation se sont produits en différents lieux de la ville.

Les 4, 5 et 6 avril 2014 Lire à Limoges a reçu 299 auteurs. Françoise Chandernagor était l'invité d'honneur de cette édition. 9 tables rondes ou conférences, 32 rencontres littéraires ont été organisées à cette occasion. Le succès habituel ne s'est pas démenti.

Le Limoges CSP a brillamment remporté le championnat de Pro A 2013/2014 avec une victoire finale à Beaublanc. Avec ce 10ème titre national qui replace le Limoges CSP à un niveau qu'il n'avait plus connu depuis 14 ans, le club limougeaud s'est qualifié pour la plus grande compétition européenne, et qu'il a également remportée en 1993, l'Euroleague.

La Ville de Limoges a accueilli, du 3 au 9 novembre la première édition de l'Open de Tennis féminin GDF Suez de Limoges sous l'égide de la « Women Tennis Association », dans la catégorie 125 000 dollars. Cet évènement tennistique majeur auquel la Ville de Limoges a apporté son soutien financier et matériel, a été un vrai succès. La semaine du tournoi s'est conclue par une finale disputée à Beaublanc devant plus de 3500 spectateurs.



Célébration de la victoire du CSP devant l'hôtel de ville


SUSHI
BROCHETTE
MAKI
SASHIMI
WINE
NOT
POLICE
MUNICIPALE
POLICE
MUNICIPALE

politique n°2

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé

PROGRAMME 8 — « MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT »

PROGRAMME 9 — « RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE »

PROGRAMME 10 — « METTRE À DISPOSITION UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ »

PROGRAMME 11 — « CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE »

PROGRAMME 12 — « LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES »

PROGRAMME 13 — « PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX »

PROGRAMME 8

MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT

Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.
Il doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaires de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.
Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessible à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.

Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre…
Le volet règlementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir…) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.
Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain…..

— chiffres clés —

Nombre de décisions après instruction en matière de doit des sols (permis de construire, de démolir…)

1 108

Recettes des redevances d'occupations du domaine public et de la TLPE

941 199 €

Arrêtés temporaires d'occupation du domaine public

4601

pour déménagements

➡ **1 336**

pour travaux

➡ **3 266**

Majorations pour chantiers installés illégalement sur le domaine public

107

Adressage des biens immobiliers

certifcats de numérotage délivrés sur demande des notaires

2 300

installations des plaques de noms de rues et de numéros de voirie

287



Objectifs

- *Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.*
- *Revitaliser les quartiers.*
- *Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.*

FAITS MARQUANTS

Un diagnostic communal (démographie, économie, habitat, équipements…) a été engagé pour la révision du PLU, les lois ENE (Engagement National pour l'Environnement) et ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) imposant une refonte environnementale des documents d'urbanisme avant le 1er janvier 2017. Ils devront intégrer des règles favorisant la densification et limitant l'étalement urbain.
Une étude a été réalisée afin de fournir des éléments permettant de décider ou non du maintien de la zone d'activités nord 3 (Malabre) en réserve d'urbanisation et de vérifier la pertinence du projet au regard des contraintes environnementales et du projet de LGV.

Interventions liées à la sécurité du domaine public

interventions écrites
816

interventions verbales aux entreprises liées à la sécurité
3253

dangers signalés
137

courriers envoyés pour des dangers liés à la végétation
187

courriers envoyés aux entreprises et particuliers liés à la sécurité.
83

Contraventions relatives au stationnement
4 515

Verbalisations pour occupation illicite du domaine public
65

Des études et projets ont été conduits selon trois thématiques :

• Valorisation du patrimoine l'histoire et de l'identité de Limoges

- L'organisation des espaces publics non encore aménagés au pied de la cathédrale a fait l'objet d'une étude dans le but de renforcer l'attractivité et l'animation de la place Saint Etienne et de valoriser les vestiges archéologiques (baptistère paléochrétien et voie romaine).
- Le programme CERURBIS, Observatoire Céramique de l'Espace Urbain, qui marque une première pierre à l'engagement «céramique» de la municipalité pour singulariser et qualifier l'espace public de la Ville s'est achevé après 18 mois d'études et de recherches. Fruit des travaux menés dans le cadre de ce projet, une exposition itinérante permettant de communiquer sur les résultats de CERURBIS et de promouvoir les produits céramiques sur l'espace public a été présentée du 15 décembre au 6 janvier galerie des Hospices. Le public a ainsi pu découvrir les prototypes développés ainsi que les créations et les pièces de mobilier urbain commercialisées.
- Le déploiement des mobiliers historiques de design Martin SZEKELY intégrant de la porcelaine en lieu et place de la fonte gravée s'est poursuivie devant la Maison de l'émail boulevard de la Cité et rue Neuve Saint Etienne.
- Une étude a été conduite en vue de la requalification du pont St Etienne comportant des tessons de gazettes dans sa partie centrale.

• Amélioration de la place du piéton dans la ville

- Un diagnostic a été engagé afin d'affirmer la connexion du quartier Hôtel de Ville à l'hyper-centre par un traitement qualitatif de l'espace public et un rééquilibrage de ses usages en faveur des piétons.
- Afin de d'élargir et connecter les espaces piétons du secteur Cathédrale une étude de requalification de la rue des Allois a été conduite.
- En parallèle à la piétonisation la rue Adrien Dubouché une première réflexion a été engagée sur les moyens d'améliorer les continuités piétonnes au niveau de la traversée de la rue Turgot.
- Une suppression du stationnement en phase hiver dans la rue Raspail a été mise à l'essai.

• Embellir et améliorer le cadre de vie

- L'état des lieux des espaces publics du grand centre-ville faisant apparaitre une grande disparité des revêtements de sols et de mobiliers urbains il est apparu nécessaire d'élaborer un document d'orientation, la charte d'aménagement de l'espace public.
- Dans le même esprit la définition d'un plan stratégique du mobilier urbain à l'échelle communale a été engagée.
- Une nouvelle stratégie de collecte des déchets a été proposée à Limoges Métropole afin de tenir compte des contraintes de portance liées à la présence de cavités souterraines en centre ancien et du souhait de requalification qualitative des sols.

En partenariat avec la CCI, la ville a poursuivi son travail d'information des professionnels dans le cadre de l'Observatoire de l'habitat afin de présenter sa politique d'urbanisme et des données sur le marché immobilier.

Plusieurs évolutions doivent être notées concernant le domaine public. Ainsi le nombre d'autorisations de voirie a augmenté de 14% pour atteindre 8380 titres délivrés. Parallèlement, les recettes issues des redevances d'occupations du domaine public et de la TLPE ont augmenté de 3%. Le produit des taxes d'occupation du domaine public liées à des travaux a lui augmenté de 40%. Cette augmentation est due à une augmentation de l'activité, à la mise en œuvre en 2014 d'une majoration des droits de voirie pour les chantiers réalisés, commencés ou prolongés sans autorisation, mais aussi à une surveillance intensive des chantiers sur le domaine public.

Enfin, 5 km de voies ont été classés dans la voirie communale au cours de l'année 2014.

PROGRAMME 9

RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE VILLE

Contexte et enjeux

Le processus de dévalorisation de certains secteurs urbains touche tout autant les centres villes anciens que la périphérie : parc de logements vétustes et inoccupés, îlots dégradés voire insalubres, mauvaise qualité résidentielle... Outre le risque de ghettoïsation, il affecte le commerce, pierre angulaire du dynamisme des centres ville. Or il apparait que les seuls mécanismes de réinvestissement privé ne permettent pas de sauvegarder leurs fonctions traditionnelles ni de maintenir un habitat diversifié.

Afin d'échapper à ce phénomène, une reconquête du centre de Limoges a été engagée depuis 2002 avec un programme de redynamisation et de réappropriation intitulé « Cœur de Limoges ».

Actions

Ce programme d'amélioration qualitative de l'habitat s'applique aussi dans un périmètre de restauration immobilière à la réhabilitation des façades, à la réfection des devantures commerciales ou encore à l'effacement des réseaux.

Il répond ainsi à un grand nombre d'enjeux transversaux : dynamisation du commerce et soutien à l'activité artisanale, mixité sociale, économies d'énergie dans les logements, qualité visuelle de l'espace public et amélioration de l'image de la ville.

Il est mis en œuvre par la Seli pour le compte de la Ville dans le cadre de conventions et en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France, les services municipaux, le Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et les associations de commerçants.

— chiffres clés —

Volet habitat

montant global de travaux et honoraires
2 840 716 €

subventions de la Ville destinées aux propriétaires
28 335 €

Volet patrimoine

montant des travaux
3 253 870 €

subventions de la Ville destinées aux propriétaires
933 290 €

FAITS MARQUANTS

Sur le volet habitat 36 logements ont été réhabilités ou ont vu des travaux engagés en 2014, dont cinq au bénéfice de leur propriétaire occupant afin d'améliorer la performance énergétique du logement et/ou à l'adapter à la perte d'autonomie. Les autres logements ont été réhabilités à fin de location par des propriétaires bailleurs. Tous étaient vacants et insalubres avant travaux. Peu de projets ont été subventionnés par l'ANAH car la convention d'OPAH RU est arrivée à son terme le 18 juin 2014. Sur le volet patrimoine l'année 2014 a vu l'engagement en commission de 66 dossiers, concernant 112 façades dont 28 devantures commerciales. Une campagne de sensibilisation des propriétaires et du grand public sur la Campagne d'Aide à la Réhabilitation et à la Protection du Patrimoine(CARPP) a été lancée en octobre avec le slogan « Rénovez durablement en centre-ville » : plus de 30 nouveaux dossiers ou contacts ont été établis grâce à cette opération.



Objectifs

- *Diminuer la vacance et accroître le nombre de ménages résidant en centre-ville.*
- *Améliorer le cadre de vie et l'image du centre-ville au bénéfice des résidents, des commerçants et des chalands.*

PROGRAMME 10

METTRE À DISPOSITION DES ESPACES NATURELS PUBLICS DE QUALITÉ

chiffres clés

Arbres plantés

1 408

Plantes produites

142 800

Total des participants aux spectacles « Ecoute la lumière » (deux soirées)

9 000

Contexte et enjeux

La question de la nature en ville va aujourd'hui très largement au-delà de la seule mise à disposition de jardins d'agrément conçus comme un décor urbain. Elle s'appuie aussi sur les milieux naturels, aménagés ou non, concerne la gestion de l'eau, la création d'espaces ludique et le lien social, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse. Leur développement permet de mieux répondre aux attentes des citoyens et la reconnaissance par des labels du travail accompli est un facteur clé de notoriété dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

Actions

Ce programme comprend la création et l'entretien des espaces verts (parcs, jardins), la gestion et l'entretien des zones boisées, des vallées et des espaces naturels de périphérie, dans une démarche pluridisciplinaire d'aménagement tenant compte des contraintes environnementales.

Il nécessite la production de végétaux dans le cadre d'une politique de fleurissement mettant en valeur les sites et monuments ainsi que les productions locales (châtaignier, porcelaine), la gestion du patrimoine arboré, des fontaines et des chemins pédestres de pleine nature.

Ce travail est valorisé par l'organisation d'expositions florales temporaires et thématiques.

Objectifs

- *Assurer le décor et l'agrément de l'espace public et offrir des possibilités de détente ludique.*
- *Accroître et mettre en valeur la biodiversité.*
- *Donner une image flatteuse de la ville et renforcer son attractivité touristique.*



Spectacle "Ecoute la lumière " au Parc Victor Thuillat

FAITS MARQUANTS

Des travaux de rénovations courantes ont permis de maintenir le patrimoine au niveau attendu pour un usage sécurisé : passerelles piétonnes au parc du Mas Jambost, au parc de l'Aurence II et à Uzurat et dans les espaces verts de lotissements (Moulin Blanc, Mauzelet, Mas Blanc, Beaubreuil -rue des Epicéas).
La campagne de rénovation des aires de jeux engagée il y a plusieurs années afin de remettre à niveau des équipements rendus vétustes par un usage intensif s'est poursuivie. Des rénovations sont intervenues Cité du Vigenal en prenant en compte l'évolution des besoins (aires de jeux séparées pour les jeunes enfants, structures plus sportives pour les plus grands). Parallèlement une campagne de rénovation des sols amortissant a été réalisée sur divers sites (parc Aurence II, parc du Mas Jambost, champ de Juillet).

Les espaces naturels ont eux aussi bénéficié de réalisations. L'aménagement des sentiers de randonnée a été poursuivi sur la boucle ouest (secteur de Montevert) et sur la boucle nord sur le sentier Yourcenar. Des systèmes d'abreuvage pour le bétail ont été installés en divers sites afin de limiter les dégradations des berges des cours d'eau par le piétinement.

En complément des travaux de rénovation de voirie, des aménagements paysagers ont participé à l'amélioration de la qualité de l'espace public, boulevard Schumann, boulevard Beaublanc, impasse Bichet, rue Armand Dutreix, rue Aristide Briand, rue des Colombes, rue Charles Michels, place de la Cité, rue Neuve St Etienne, rue Ettore Bugatti.

Du 7 juin au 31 octobre, l'exposition «Thuillat s'habille de lumière », a permis au public de découvrir au gré de sa déambulation des aménagements contemporains avec des nuances de bleu et de blanc mettant en scène les plantes de lumière et de pénombre ainsi que des structures modernes et originales (cylindres photophores symbolisant à la tombée de la nuit l'écorce de troncs de bouleaux). En soirée, c'est donc une nouvelle lecture du parc qui s'offre désormais aux visiteurs. Un spectacle inédit intitulé « Écoute la lumière » (projection en musique d'images sur un écran végétal) précédé d'une déambulation théâtrale a été organisé pour marquer l'ouverture de l'exposition. Il a ravi un public nombreux.

Après s'être vu décerner le titre de 3e ville verte de France selon le classement de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage début 2014, la Ville de Limoges a conservé son label 4 fleurs attribué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris à l'issue d'une visite du jury le 15 juillet. Obtenu en 1998, ce label constitue une référence à la fois en matière de fleurissement mais également d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.



Aire de jeu de Vigenal

PROGRAMME 11

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Contexte et enjeux

La régulation et la surveillance de l'espace public constitue aujourd'hui une des missions primordiales des maires, du fait de leur lien direct avec la population affectée par l'évolution des phénomènes de délinquance. Or à Limoges, les statistiques des faits déclarés aux forces de police ne peuvent occulter la montée d'un sentiment d'insécurité patent, plus marqué dans certains quartiers, qui requière d'écouter nos concitoyens et de travailler avec eux à changer ce climat, par la lutte contre les phénomènes qui l'entretiennent et notamment des formes d'appropriation abusive de l'espace public.

Ces enjeux nécessitent de nouveaux outils (vidéoprotection) et un renforcement de la capacité d'action de la Police municipale dans le cadre de missions précisément définies en relation étroite avec la Police nationale, qui ne peut plus être considérée comme le seul acteur des politiques sécuritaires.

Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dite (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération à caractère éducatif) et des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

Ses actions s'inscrivent dans une démarche de coproduction dans le cadre d'un partenariat animé par la Ville. En effet, la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance fait du maire l'animateur et le coordonnateur de la tranquillité publique. Ce travail partenarial s'exerce notamment au sein du CLSPD, avec les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'Etat (Police nationale et Parquet) mais aussi des associations et des organismes œuvrant notamment dans le domaine de la prévention, des transports collectifs, du logement ou de l'action sociale.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Objectifs

- *Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites délictueuses et à risques sur les horaires et dans les quartiers les plus sensibles.*
- *Règlementer les phénomènes d'appropriation anormale ou dangereuse de l'espace public et les sanctionner.*

chiffres clés

Médiation

729

Interventions des médiateurs de soirée (dont plus de 200 interventions qui ont conduit à un suivi adapté avec le médiateur de jour ou les différents partenaires)

Verbalisations

consommation d'alcool sur le domaine public

776

chiens non tenus en laisse, non muselés, etc

199

Objets trouvés

Objets déposés

3 250

Taux de restitution

39,26 %



Médiateur de quartier

FAITS MARQUANTS

La baisse globale des délits constatée s'illustre par la diminution des atteintes aux biens (- 9,29 % soit 4 578 faits contre 5 047 en 2013) particulièrement des vols d'automobiles (-14,171 %), des vols à la roulotte (-24,69 %) et des vols avec violences (- 20,48 %). Le point noir se situe sur les vols de deux roues (+ 17,95 %) avec la difficulté majeure à établir le vol du fait de l'identification du véhicule. Les atteintes à l'intégrité physique sont en augmentation (+ 2,50 % soit 1 149 faits contre 1 121 en 2013), notamment les faits de violences conjugales.
L'année 2014 a été particulièrement riche en nouveautés dans le domaine de la sécurité publique afin de traduire en actes les engagements de la nouvelle Municipalité.
Elle a tout d'abord été consacrée à l'élaboration du nouveau plan local de sécurité et de prévention de la délinquance 2015-2020 qui a nécessité une mobilisation importante des partenaires (Procureur, Préfet, services de police, associations…) autour du Maire, pilote de la politique de prévention de la délinquance dans sa commune. Ce cadre de travail comporte trois axes de travail prioritaires : améliorer la tranquillité publique, mieux prévenir et lutter contre le premier passage à l'acte délinquant et contre la récidive des mineurs et jeunes adultes, mieux prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales.
Le volet « prévention » constitue une part déterminante de la politique publique de sécurité de la Ville. Depuis fin 2014 une extension du dispositif des correspondants de soirée par la création d'une seconde équipe de six agents intervenant dans le secteur nord (La Brégère, La Bastide et Beaubreuil) concourt à apporter une réponse de proximité pour les habitants de 18h à 1 heure du matin du lundi au samedi.
Des cellules de veille restreinte permettant d'analyser en partenariat (Police, centre social, prévention spécialisée, établissements scolaires, médiateurs...) une problématique particulière (occupation de parties communes d'immeubles à la Bastide) ou traitant de situations individuelles (élèves en rupture scolaire) ont été réunies au cours de l'année.
Pour la première fois la Police municipale s'est associée à l'opération « tranquillité vacances » et mené des patrouilles dans le secteur pavillonnaire de Beaubreuil, principalement pendant les vacances scolaires à partir du 15 juillet.
Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des transports en commun desservant le territoire de la ville de Limoges, tant pour les usagers que pour les personnels de la STCL, une convention de partenariat a été signée le 18 novembre ente la Ville, la STCL et la DDSP. Des interventions pourront ainsi être assurées par les contrôleurs, vérificateurs et agents d'accompagnement STCL mais également par les agents de police municipale. De plus, afin d'assurer la tranquillité des usagers et des riverains aux points d'arrêts du réseau, les correspondants de soirée des secteurs ouest et nord pourront également

intervenir en médiation sur leurs territoires d'intervention.
L'expérimentation d'une action de sensibilisation sur la prévention routière et le comportement piéton à l'attention des élèves de maternelle a été conduite par la Police municipale dans deux écoles (Joliot Curie et la Bastide).

Des moyens matériels et juridiques ont été mis en œuvre afin de pouvoir apporter des réponses adaptées aux objectifs fixés.
Tout d'abord 20 recrutements ont permis de porter les effectifs à 47 agents de police municipaux à la fin de l'année 2014, ce qui a nécessité un déménagement de la Police Municipale qui occupe maintenant une partie de l'ancienne caserne Marceau.
Deux arrêtés du Maire sont venus règlementer l'occupation abusive du domaine public communal et la prostitution, règlementation qui a permis d'enregistrer une baisse de 20 à 30% de fréquentation des prostituées sur l'espace public.
Une convention relative au rappel à l'ordre du Maire a été signée par le Procureur et le Maire de Limoges le 9 décembre; elle permet de procéder à un rappel de la règle de manière solennelle en réponse à des comportements incivils (conflits de voisinage récurrents, délaissement de déchets sur la voie publique…) et à certaines situations d'absentéisme scolaire dans le but de rappeler les obligations d'assiduité scolaire aux parents et de les orienter si nécessaire vers un accompagnement.

Enfin la ville a contribué à la réparation pénale et aux peines alternatives à la prison à caractère éducatif en accueillant dans les services municipaux (essentiellement espaces verts et EHPAD Joseph Léobardy) 16 majeurs et mineurs sous main de justice.



Nouveaux locaux de la Police Municipale - quartier Marceau

PROGRAMME 12

LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES

— chiffres — clés

Opérations de dératisation, désinfection, désinsectisation
869

Plaintes pour nuisances sonores traitées
134

Animations scolaires sur le bruit
86
élèves (4 classes) en 2013/2014
46
élèves (2 classes) en 2014/2015

Surface de graffitis traités
2 600 m²

Etablissements diffusant de la musique amplifiée contrôlés
26
(15 dérogations accordées)

Interventions liées à la propreté
220
auprès des entreprises
170
pour affchages sauvages.

Traitements des points de regroupement d'ordures ménagères
45
(dont 9 supprimés, 4 diminués)

Signalements
121 graffitis
37 décharges sauvages
58 véhicules abandonnés

Verbalisations
28 pour non-respect du règlement des parcs et jardins (mictions et autres)
38 pour non-respect de l'arrêté municipal prescrivant le ramassage des déjections canines

Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, dégradations diverses et salissures animales.

Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics etc.

Objectifs

- *Préserver le bien-être des habitants.*
- *Améliorer la qualité visuelle de la Ville.*



Intervention de dératisation

FAITS MARQUANTS

Des animations scolaires relatives à la sensibilisation sur le bruit ont été mises en place pour les classes de CE2 volontaires en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale. Cette animation, d'une durée d'une heure, a pour but de sensibiliser les enfants à leur environnement sonore ainsi qu'aux troubles de l'audition. A l'issue, une charte de bonne conduite est produite par les élèves et un outil pédagogique en forme d'oreille est laissé dans la classe pendant plusieurs semaines afin de les sensibiliser sur le niveau sonore engendré par la classe.

Le comité de pilotage sur le renouvellement du marché location / entretien de sanitaires à titre payant a conduit en décembre 2014 à la fermeture définitive de 6 sanitaires devenus vétustes et ne disposant pas de traitement automatisé pour leur entretien.
Afin de poursuivre le traitement des graffitis en centre-ville et aux entrées de ville le périmètre conventionné a été étendu. Un travail a été engagé avec l'association Aléas pour l'effacement des graffitis sur les coffrets électriques ERDF et les descentes pluviales.
2 manifestations ont été organisées en centre-ville en partenariat avec les clubs canins afin de contribuer à la sensibilisation des maitres sur la propreté.

PROGRAMME 13

PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX (RISQUES MAJEURS, NATURELS ET SANITAIRES)

chiffres clés

Contrôles et analyses

hygiène alimentaire
170

sur les eaux usées, potables, naturelles, sédiments, terres, dans le cadre d'autocontrôles ou contrôle sanitaire
181 958

prélèvements d'eau dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de consommation et des ressources en eau
2 137

échantillons de sols analysés
1 907

échantillons d'air analysés
225

mesures de champs électromagnétiques
20
(10 dans le cadre de la charte relative à l'implantation de relais de radiotéléphonie mobile sur le territoire de la Ville de Limoges et 10 à la suite de demandes d'intervention).

Visites de la Commission communale de sécurité

contrôle périodique
63

avant ouverture
52

visites inopinées
2

Avis défavorable émis
17

Dossiers étudiés en séance
96
➡ **33** permis de contruire
➡ **94** avis favorable

Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels il se seraient mal préparés.
Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

Objectifs

- *Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.*
- *Préserver l'environnement.*

Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal.
Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition règlementés: contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques,…
Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité.
Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'Etat.

FAITS MARQUANTS

Le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) a délivré en juillet 2014 une accréditation pour les prélèvements et l'analyse de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (portant sur le benzène, le formaldéhyde et le CO_2 en période de chauffe) : les contrôles des établissements scolaires et des crèches ont aussitôt débuté.

Un exercice Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage Saint Marc, organisé par la Préfecture, a été l'occasion de réunir la cellule de crise dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Cet exercice, obligatoire tous les 5 ans, a permis de tester la chaîne d'alerte et d'éprouver la réactivité des services municipaux concernés.


Ville de Limoges
Antenne-Mairie
Limoges
Grand centre

politique n°3

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie municipale et favoriser les conduites citoyennes

PROGRAMME 14 — « ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS »

PROGRAMME 15 — « FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE »

PROGRAMME 16 — « ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE »

PROGRAMME 17 — « PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE »

PROGRAMME 18 — « FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE »

PROGRAMME 14

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8% des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux, les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.

Objectifs

- *Créer du lien social.*
- *Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.*
- *Participer au contrôle du séjour d'étrangers.*

chiffres clés

Nouveaux foyers contactés
1 415

Nouveaux habitants reçus en mairie
320

Attestations d'accueil délivrées concernant le séjour en France d'étrangers
910

Avis émis sur des regroupements familiaux
97

FAITS MARQUANTS

Une première réception des nouveaux habitants de la commune s'est tenue en mai 2014, laquelle a permis de réunir 70 personnes. La forme des rencontres a ensuite évolué : deux réunions d'informations ont été organisées en juin et en septembre, en présence de certains services municipaux et d'élus, au cours desquelles une centaine de nouveaux habitants a été accueillie. Une réception a été organisée en décembre sous forme d'un forum avec des stands tenus par des agents de différents services municipaux et des élus ; elle a permis de recevoir plus de 150 personnes.

L'édition 2014 de l'accueil des étudiants internationaux organisé en partenariat avec l'Université (journée d'accueil des étudiants internationaux, journée d'intégration/fête du sport, concert, concours de selfies) a rencontré un véritable succès auprès des étudiants.
Un travail commun sur l'accueil des enseignants chercheurs étrangers a par ailleurs été engagé avec le bureau d'accueil international de l'Université et l'Office de tourisme afin de les informer et leur proposer des visites de découverte de Limoges.



Accueil des nouveaux habitants à l'hôtel de ville



PROGRAMME 15

FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Contexte et enjeux

Dans un pays caractérisé par une inflation préoccupante des normes et de plus en plus complexe pour toutes les démarches administratives il est essentiel de rapprocher l'administration des citoyens en simplifiant leurs relations. Ce programme comporte ainsi une dimension qualitative primordiale afin que la commune demeure un échelon de proximité. Les procédures dématérialisées offrent néanmoins une opportunité d'adapter au meilleur coût les services aux besoins des usagers.

Actions

Ce programme comprend les démarches dématérialisées, l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion du courrier

FAITS MARQUANTS

La hausse des démarches en ligne (79% des usagers disent utiliser la rubrique « démarches en ligne » du site Internet de la Ville, soit une hausse de +35% par rapport à 2013) a conduit à une diminution du nombre de visiteurs à l'accueil.

La diminution du nombre de plis reçus à la Ville s'explique par une démutualisation du service Courrier de la Ville et de Limoges Métropole (cette dernière ayant créé son propre service courrier).

Un accueil technique a été développé au sein du service « droit des sols » qui a accueilli 4 700 personnes et traité 7 900 appels téléphoniques en 2014. Une définition de procédures tournées vers « l'écoute client » comportant des prises de rendez-vous dans un espace dédié ont permis de réduire les délais de traitement des procédures.

chiffres clés

Appels/mois au standard de l'Hôtel de Ville

14 086

soit +1,4 % par rapport à 2013

Personnes reçues/mois à l'accueil de l'hôtel de ville

5 808

soit -19,3 % par rapport à 2013

Plis arrivés/ jour en mairie

800 à 1 000

1 500 à 1 600 en 2013

Affranchissements/jour

800 à 1 000

Objectifs

• Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.

• Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.



Accueil des usagers en Mairie

PROGRAMME 16

ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE

chiffres clés

Démocratie représentative

séances du Conseil municipal
10

délibérations votées
685

Communication

opérations de presse
46
dont 37 conférences de presse avec rédaction de dossiers de presse

communiqué de presse
188

demandes de presse
1 800

dossiers de conception et/ou impression de docvuments
2 158

campagne d'affichage m²
100

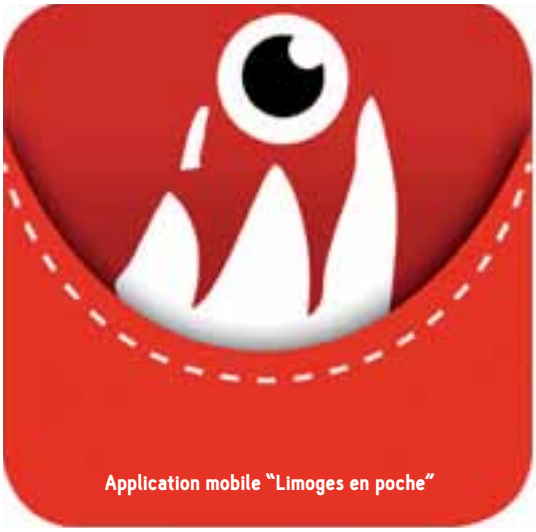
message diffusés sur les jornaux électroniques d'information
401

Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».

Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions…), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaitre les débats et décisions de la Municipalité et en vérifier la régularité.



Application mobile "Limoges en poche"

Objectifs

- *Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.*
- *Favoriser une meilleure connaissanee et une appropriation des projets municipaux.*
- *Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.*
- *Etablir un rapport de confianee entre les citoyens et leurs représentants.*
- *Permettre un contrôle. démocratique et juridique des actions municipales.*



Communication
(suite)

plans médias
17

visites du site internet
669 877

visites de l'application
Limoges en poche
59 705

reportages vidéo réalisées
341

FAITS MARQUANTS

Démocratie représentative

A la suite du renouvellement général du Conseil municipal les 23 et 30 mars 2014 un nouveau règlement intérieur a été adopté et plusieurs engagements prévus par la Charte Anticor ont été mis en œuvre :

- passage de 6 à 3 du nombre de commissions,
- diffusion à l'ensemble des élus de toutes les informations et de tous les documents nécessaires à la bonne compréhension des projets de délibérations et de leurs annexes, préalablement à leur examen en commission, puis en séance du conseil municipal,
- octroi à un groupe d'opposition de la présidence de la Commission des Finances,

La décision de créer une commission spécialisée en charge du soutien aux associations a également été prise. Limoges est ainsi la seule ville de plus de 100 000 habitants à mettre en œuvre les engagements de l'association Anticor.

Afin de faciliter les débats et la transparence sur les délibérations la salle du conseil municipal a fait l'objet d'un réaménagement complet et les séances sont retransmises en vidéo sur le site Internet de la Ville depuis juillet 2014.

Communication

L'application gratuite « Limoges en poche » a été mise en service en janvier. Les utilisateurs de smartphones et de tablettes peuvent ainsi retrouver sur un seul et même support, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, de nombreuses informations d'actualité, les évènements et des renseignements pratiques concernant la Ville de Limoges.

Quatre nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération, conçus et réalisés aux frais de la Ville, ont été mis en place en février sur l'A20, afin de mettre en évidence la porcelaine de Limoges et le pôle européen de la céramique.

En mai 2014, la pagination du magazine est passée de 16 pages à 20 pages. Le « 4 pages des tribunes » encarté dans le Vivre à Limoges a été supprimé au profit d'une page intégrée dans le magazine.

La vente des espaces publicitaires a permis d'enregistrer une hausse des recettes de 33% .

Par rapport à 2013 l'activité des ateliers d'édition a progressé de 11,8 % pour les travaux ville et de 29,3 % pour les travaux réalisés pour le compte de Limoges Métropole.



Réunion du Conseil municipal après le réaménagement de la salle

PROGRAMME 17

PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune.
La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermies, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assise), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.

chiffres clés

réunions des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales

3

électeurs comptabilisés (au 28 février 2014)

76 955

scolaires reçus en visite guidée et/ou en ateliers au musée de la Résistance

4 970

Objectifs

- *Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté*
- *Revitaliser les quartiers.*
- *Affermir le contrat social par un dialoque participatif et des actions mémorielles.*

FAITS MARQUANTS

Le recensement 2014 a eu lieu du 16 janvier au 22 février 2014. À cet effet, une trentaine d'agents recenseurs ont enquêté environ 200 logements chacun. Pour 2014, l'INSEE a tiré au sort 2017 adresses représentant 6 533 logements. L'INSEE a publié le nouveau chiffre de population légale issu des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2010 à 2014. Le chiffre de la population totale de Limoges, au 1er janvier 2012, est de 138 600 habitants. Entre 2007 et 2012, la ville a donc perdu 2 687 habitants.

En 2014, trois tours de scrutins ont été organisés (2 pour les élections municipales, 1 pour l'élection des représentants au Parlement européen). Compte tenu du redécoupage cantonal dans le département de la Haute-Vienne, il a fallu redéfinir l'emplacement des bureaux de vote (85 au lieu de 90) et l'implantation des panneaux d'affichage.

Des travaux d'aménagement de 8 antennes-mairie (portant le nombre total à 10) ont été réalisés pour un montant de 250 000 €, afin de disposer d'espaces d'accueil répartis sur les différents secteurs de la Ville. Le but est d'améliorer la relation avec le citoyen, d'être au plus près de ses préoccupations quotidiennes et de favoriser les pratiques de participation citoyenne. Le recrutement des assistantes et la désignation d'élus de quartiers ont été effectués.

10 comités consultatifs regroupant des élus, des associations et des personnes qualifiées, ont été mis en place dans des domaines tels que l'environnement, le cadre de vie, les services à la population, le sport, la culture et le patrimoine, le handicap... Ces instances d'information et de concertation se réunissent chacune

au minimum une fois par an et un rapport d'activité est présenté chaque année au Conseil municipal.

Dans la perspective de la mise en place de conseils de quartiers un règlement intérieur déterminant leur composition, leur mode de fonctionnement et leur renouvellement (tous les deux ans) a été élaboré.

Des concertations ont été conduites respectivement les 12 mai et 22 juillet avec les commerçants et les riverains des rues Fourie et Adrien Dubouché, afin d'envisager la piétonisation de ces voies.
Dans la perspective du réaménagement des rues piétonnes du centre-ville (rue Ferrerie, rue du Clocher, rue du Temple et rue du Consulat) une consultation a été conduite du 10 novembre au 5 décembre pour permettre à la population de donner son avis sur le type de revêtement qui pourrait être retenu. 7 171 personnes ont répondu au questionnaire (76 % par carte T et 24 % par internet) après avoir pu découvrir l'échantillonnage test de pavés mis en place rue Gaignolle. L'échantillon n°3 (dalles grises, pavés anciens à dominante ocre, finition bouchardée) est arrivé en tête des choix exprimés.

318 personnes ont été tirées au sort à partir de la liste électorale, pour établir la liste préparatoire des jurés titulaires et 150 pour constituer celle des jurés suppléants.

Depuis le début novembre, une application web développée en interne a été développée afin de faciliter le recensement des jeunes français et françaises, démarche obligatoire depuis le 1er janvier 1999 en application du Code du Service national. Elle permettra les inscriptions en ligne à la Journée Défense et Citoyenneté.

De très nombreuses actions éducatives et culturelles sur l'histoire des conflits ont été organisées au musée de la Résistance :
- expositions temporaires « Les Compagnons de la Libération », « La Rose blanche » et « L'art des tranchées »,
- l'exposition « Ecrits et témoignages de la Grande Guerre » conçue et réalisée par le service des Archives municipales,
- « Expo-jeunes » « Vers la Victoire, la France au combat de 1942 à 1945 » « Les Français et la Guerre 1914-1918 », « La citoyenneté » « Jean Moulin, une vie d'engagements » et « Les camps d'internements du Limousin, 1940-1944 »,
- projection de films et documentaires sur la Première Guerre mondiale et le procès d'Oradour,
- conférence sur Georges Guingouin,
- cycle de formations au musée sur la Première Guerre mondiale pour les enseignants du premier degré le 12 novembre (30 enseignants) et le 21 novembre pour le second degré (30 enseignants).



Propositions de revêtement rue Gaignolle

PROGRAMME 18

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Contexte et enjeux

Quelles que soient les motivations individuelles de leurs membres, les associations remplissent des fonctions essentielles : elles créent du lien social, expriment des préoccupations collectives et leurs initiatives peuvent conforter les objectifs de l'action municipale. Aussi importe-t-il que la Ville leur apporte des possibilités de fonctionnement selon des critères qu'il lui appartient de définir.

Actions

Les actions de ce programme regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, de matériel, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières de la Ville.

Objectifs

- *Favoriser l'engagement collectif des citoyens.*
- *Conforter les liens sociaux.*
- *Soutenir les initiatives d'intérêt général.*

chiffres clés

Réservations de salles de réunion externes à l'hôtel de Ville

8 814

Utilisations de la salle de conférences de la Bfm

44

Nombre d'associations utilisatrices de l'Espace cité

105

Nombre d'associations utilisatrices du Pavillon du Verdurier

15



Bar sans alcool L'Interval

Heures d'utilisation de la salle du Vigenal

2 207

Associations hébergées dans des locaux municipaux

120

Arrêtés de débits temporaires de boisson

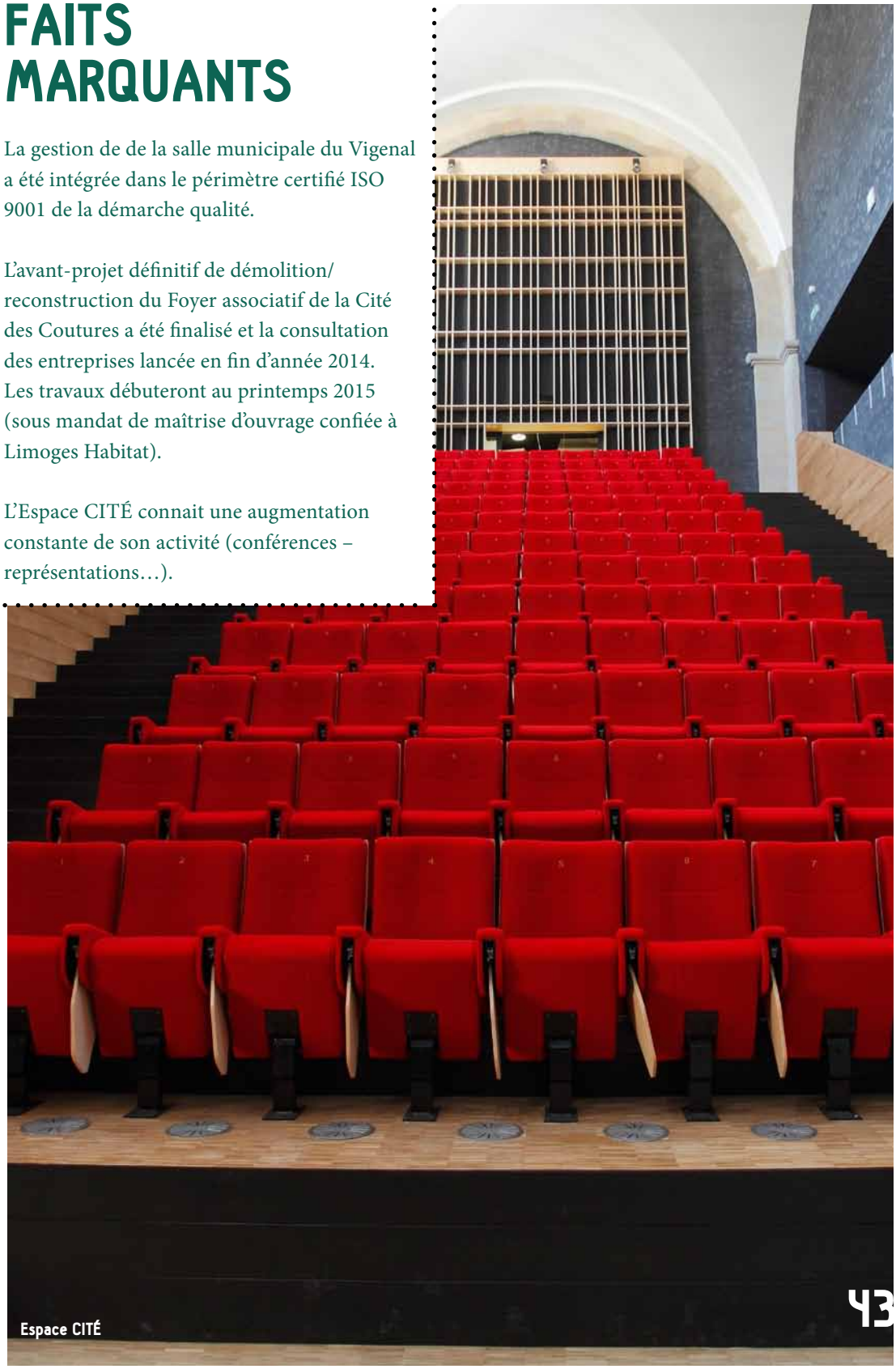
313

FAITS MARQUANTS

La gestion de de la salle municipale du Vigenal a été intégrée dans le périmètre certifié ISO 9001 de la démarche qualité.

L'avant-projet définitif de démolition/ reconstruction du Foyer associatif de la Cité des Coutures a été finalisé et la consultation des entreprises lancée en fin d'année 2014. Les travaux débuteront au printemps 2015 (sous mandat de maîtrise d'ouvrage confiée à Limoges Habitat).

L'Espace CITÉ connait une augmentation constante de son activité (conférences – représentations…).



Espace CITÉ



politique n°4

SERVICES DE PROXIMITÉ

Assurer aux habitants des services de proximité tout au long de leur vie

PROGRAMME 19 — « GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ »

PROGRAMME 20 — « FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES »

PROGRAMME 21 — « GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE »

PROGRAMME 22 — « PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET LEUR VIE FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS »

PROGRAMME 23 — « CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE »

PROGRAMME 24 — « AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES »

PROGRAMME 25 — « ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES »

PROGRAMME 19

GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ

chiffres clés

Gestion des pièces d'identité

cartes nationales d'identité
7 362

passeports biométriques
5 706

État-civil

naissances enregistrées
3 891

actes de décès dressés
2 518

mariages célébrés
336
(pour 24,4% de ces unions, au moins un des conjoints était de nationalité étrangère)

actes délivrés par voie postale
32 587

actes délivrés par internet
24 188

actes retirés en guichet
21 000 environ

mentions apposés en marge des actes d'état-civil
9 259

livrets de famille établis
4 115

Certifications et diverses formalités
5 917

Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état-civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état-civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).



Objectifs

- *Faciliter la vie administrative des citoyens*
- *Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics*

FAITS MARQUANTS

Depuis le 1er janvier 2014, la prolongation de la durée de validité des cartes nationales d'identité a été portée à 15 ans, sauf pour les cartes nationales d'identité sécurisées pour les mineurs. Cela a entrainé une baisse de la délivrance de ces titres d'identité par rapport à 2013 (-24,76 %).
La tranche horaire 12 h – 14 h a été ouverte, à compter du 7 décembre 2013, aux demandes de passeports avec rendez-vous : 549 usagers ont bénéficié de cette nouvelle possibilité en 2014.

Les demandes de délivrance d'actes d'état-civil par voie postale sont en baisse de 8,30 %, diminution à mettre en parallèle avec l'évolution des demandes formulées via la plate-forme de démarches en ligne du site internet de la Ville de Limoges en augmentation de 6,78 %.

Dans la perspective d'une adhésion de la Ville à la plateforme COMEDEC d'échange de données d'état civil entre les mairies dépositaires des registres et les destinataires, administrations et notaires, il a été nécessaire d'anticiper l'impact de la généralisation du dispositif et d'effectuer un maximum de saisie de données dans la base informatique pour compléter les actes numérisés au format image. À terme ce dispositif permettra de simplifier les démarches pour les usagers, de lutter contre la fraude documentaire et de réduire à terme les coûts de fonctionnement (papier, frais d'envois….).


Guichet d'attente - pièces d'identité et attestations

FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES

Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XXe siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires…) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses..). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés.

Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

Objectifs

- *Détecter les handicaps et les situations à risque.*
- *Contribuer à la prévention santé des maladies infectieuses et respiratoires.*
- *Participer à l'offre de soins.*
- *Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.*

chiffres clés

Actes de vaccination

3 172

Informations pour rappel de vaccin

2 279

Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte santé ville citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisses d'assurance maladie, Conseil général, établissements de soin, associations spécialisées…).

Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation aux pathologies de la restauration scolaire, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EPHAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.

FAITS MARQUANTS

L'année 2014 a été principalement marquée par le lancement d'un projet partenarial avec l'Agence régionale de santé (ARS) du Limousin visant à faire de Limoges une « ville Santé Citoyenne » qui réponde à une politique de santé publique largement concertée avec tous les acteurs qui souhaitent s'y impliquer. À ce titre il importe que les politiques déclinées dans de nombreux domaines de l'activité municipale (éducation, sport, culture, social, urbanisme…) intègrent une dimension santé. Il a ainsi été préparé une charte « Limoges, ville Santé Citoyenne » formalisant la démarche afin de

mettre en œuvre un plan d'actions.
En matière de vaccinations, une nouvelle convention a été signée en 2014 avec l'ARS dans la continuité de celle signée avec l'Etat en 2010. Une subvention de 56 000 € a été attribuée en contrepartie. Dans ce cadre, La Ville a développé des actions visant à atteindre une bonne couverture vaccinale de l'ensemble de la population et participé à la Semaine Européenne de la Vaccination, notamment en informant les publics ciblés par les objectifs de cette semaine.
La mise en place de de défibrillateurs automatiques externes sur le territoire communal s'est poursuivie avec l'installation de 9 appareils supplémentaires ainsi que des actions de communication auprès des scolaires (178 enfants) sur la défibrillation cardiaque.
En partenariat avec l'Inspection Académique, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire, la Ville a poursuivi les actions d'éducation en matière d'hygiène bucco-dentaire en milieu scolaire.
Une nouvelle école est inscrite dans le dispositif « un fruit à la récré » : l'école maternelle Marcel Proust située dans le quartier prioritaire de Beaubreuil. Entre 990 et 1050 enfants par trimestre ont bénéficié de cette opération au cours de l'année scolaire 2013-2014, lors de 36 distributions. Les retours des enseignants ont montré que cette action a initié un changement de comportement alimentaire chez les enfants et une amélioration de la connaissance des enfants en matière d'équilibre de l'alimentation.
Un pollinarium sentinelle a été mis en place dans les jardins de l'Evêché. Ce projet a pour objectif de connaître avec précision les données de pollinisation des différentes espèces allergisantes et de permettre aux allergologues d'adapter les traitements de leurs patients de façon anticipée.

Les EHPAD qui accueillent de plus en plus de personnes atteintes de troubles psychiques de type Alzheimer ont opté pour le développement d'approches non médicamenteuses adaptées : balnéothérapie, espace « Snoezelen », toucher massage, musicothérapie, activité physique adaptée, médiation animale, Pôles d'Activité et de Soins Adaptés (PASA). Ces projets ont pour objectifs de prévenir et d'atténuer les troubles du comportement et de diminuer les prises de médicaments. C'est ainsi que des PASA ont été mis en place et labellisés dans les EHPAD « Le Roussillon », « Joseph de Léobardy » et « Le Mas Rome ». Les Assistants de Soins en Gérontologie qui sont formés à ces accompagnements aident les résidents à maintenir leurs capacités, par le biais des différents ateliers thérapeutiques proposés. Un bienfait voire une amélioration sont constatés par le personnel de ces établissements.
L'approche non médicamenteuse est présente aussi sur le plan alimentaire à travers des études nutritionnelles, la formation des agents de cuisine, la rédaction de protocoles, la mise en place de plans alimentaires ou l'instauration de plats enrichis pour les résidents dénutris assurés par une diététicienne en liaison étroite avec les chefs cuisiniers des maisons de retraite.

Dans le cadre du contrat local de santé un projet a été initié en partenariat avec l'ARS, l'IREPS et Limoges Habitat concernant les «punaises de lit» afin de mieux comprendre le phénomène à travers une enquête et des actions de sensibilisation et d'information des locataires.



Polinarium sentinelle

PROGRAMME 21

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE

— chiffres — clés

Volume total d'eau facturé

10,36 millions de m³

Recette de vente

10,6 millions d'euros HT

Prix de l'eau

1,588 € TTC/m³

(8e position des villes de plus de 70 000 habitants les moins chères de France)

Contrôles effectués par l'Agence Régionale de Santé sur la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau distribuée

314

(100% conformes)

Fuites sur conduites réparées sans délais

89

Fuites sur conduites réparées sans délais

4,3 km

Contexte et enjeux

Indispensable à la vie et à de nombreuses activités économiques, l'eau est omniprésente mais n'est pas pour autant accessible en quantité et en qualité suffisantes sans de lourds investissements et des mesures de surveillance qui permettent de s'affranchir de contraintes géophysiques et environnementales (en Limousin, la perméabilité des sols, l'absence de nappe phréatiques et la présence de radioéléments dans le sous-sol granitique).

Source d'une dépense contrainte, l'eau a aussi une valeur économique qui justifie une gestion optimale de la ressource. La vente de l'eau par la Régie municipale à des communes extérieures permet de compenser la baisse tendancielle de la consommation par une réduction relative des coûts fixes et d'assurer un tarif raisonnable aux ménages de Limoges.

Assurée par la direction de l'eau qui dispose d'un budget annexe, la gestion de l'eau est tributaire des normes fixées par l'Etat, et son tarif doit tenir compte de redevances dont elle n'a pas la maîtrise.

FAITS MARQUANTS

Le parement aval du barrage du Mazeaud a fait l'objet d'un nettoyage.

Des travaux ont été réalisés à la station de production d'eau potable de la Bastide : mise en place d'un by-pass de sécurité, remplacement de vannes motorisées, mises à jour de schémas électriques, fourniture d'automatisme, remplacement de la ligne de production d'air comprimé, renouvellement de la charge en charbon actif de la station, conception de réacteurs à Ultra-Violet.

Une réhabilitation des pompes centrifuges a été conduite sur les réservoirs et le ballon anti-bélier a été remplacé au réservoir du Mauzelet.

Actions

Ce programme comporte des actions de préservation des ressources en eau (protection sanitaire des captages, prévention radiologique…), l'approvisionnement en eaux brutes (gestion des 5 retenues d'eaux brutes, d'un dispositif de captage en Vienne et du réseau d'adduction), le traitement de l'eau de consommation, la gestion du réseau de distribution, la facturation aux usagers…). À l'échelle du département le transport d'eau potable à l'ouest de Limoges est assuré par un syndicat mixte, le Sytepol, dont la ville est membre fondateur.



Objectifs

- *Assurer un approvisionnement pérenne en eau pour la population et les activités économiques.*
- *Distribuer une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires en vigueur.*
- *Maîtriser l'évolution du prix de l'eau par une gestion optimale de la distribution.*

PROGRAMME 22

PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS

Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

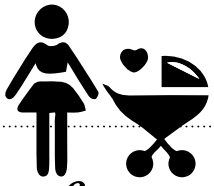
Si à Limoges l'offre tend à augmenter, elle ne parvient toujours pas à combler une demande croissante due aux mutations de la société française, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'éclatement des cellules familiales. Limoges a de ce point de vue une situation très particulière avec un tiers de familles monoparentales (contre un cinquième en moyenne nationale), ce phénomène ayant tendance à s'accentuer (+8,9 points entre 1999 et 2010).

Elle doit aussi prendre en compte les ressources des familles dans un contexte de crise, le désengagement des caisses d'allocations familiales et l'impact financier des normes d'encadrement exigées par l'Etat. Là encore la situation financière des parents est atypique puisque 28,5% des ménages allocataires CAF ont des ressources composées à 50 % ou plus des prestations sociales à Limoges contre 23 % en France métropolitaine au 31/12/2012, cette catégorie progressant deux fois plus vite qu'en moyenne nationale

Actions

Ce programme est mis en œuvre par la ville sous le contrôle du Département qui délivre les agréments et dans le cadre de conventions de financement avec la CAF.

Il inclut l'accueil collectif des jeunes enfants au sein de 13 établissements, l'accueil familial des jeunes enfants au domicile d'assistantes maternelles et la Maison de l'enfance et de la Jeunesse comprenant un Relais Assistantes Maternelles (RAM) et un lieu d'accueil enfants-parents



Objectifs

- *Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.*
- *Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.*
- *Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.*

chiffres clés

Enfants accueillis dans les établissements multi-accueil

1 491

Heures de présence, environ

973 395



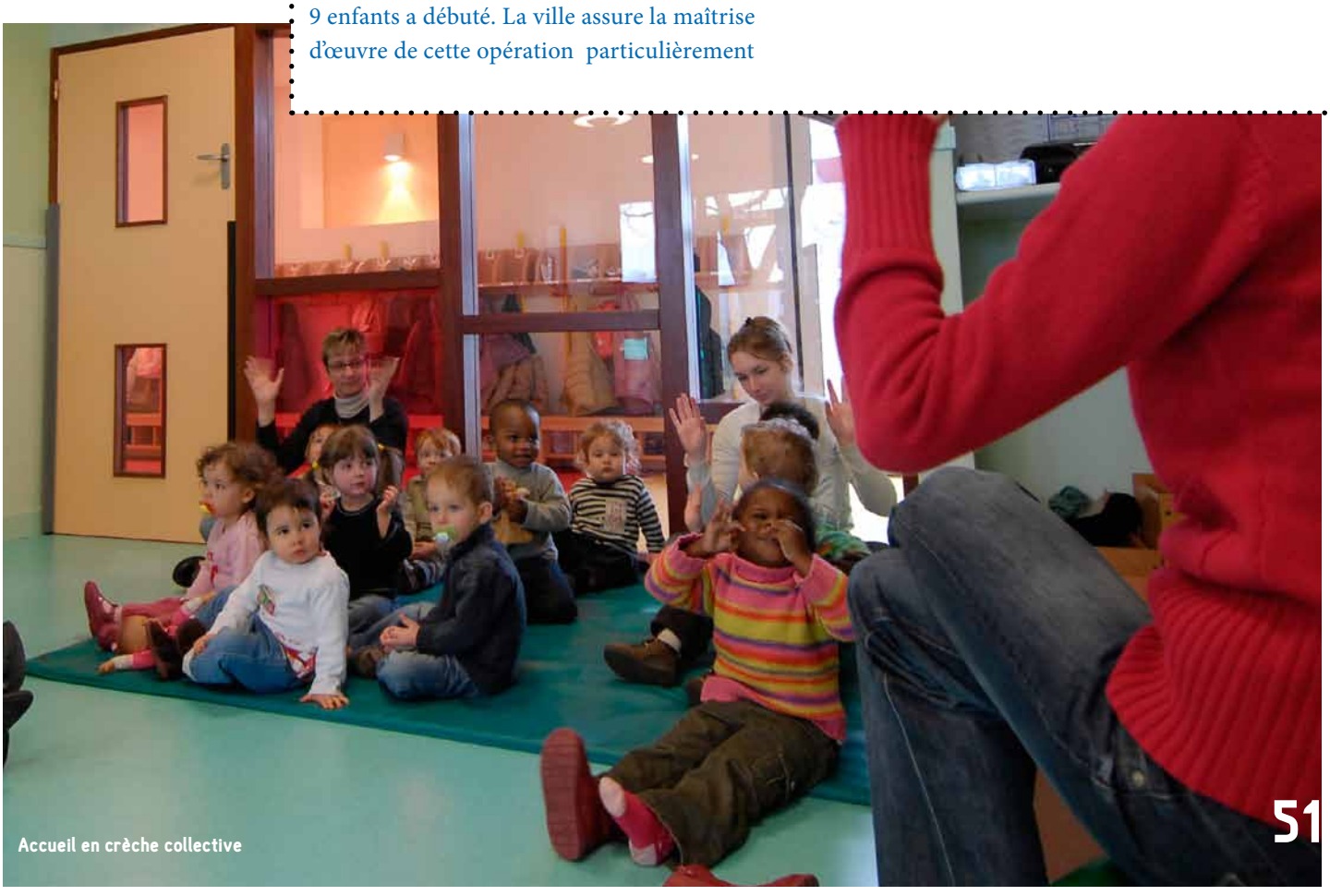
Crèche du Sablard

FAITS MARQUANTS

L'objectif en matière de petite enfance reste d'atteindre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'accueil des jeunes enfants ainsi qu'une meilleure information des familles tout en favorisant la proximité.

Dans la perspective d'une ouverture des nouveaux locaux pour la rentrée de septembre 2015 le chantier de rénovation extension de la crèche Joliot Curie a été engagé. Il a porté principalement sur la restructuration de l'espace nourrissons, vestiaires personnel/salle de réunion, cuisine et lingerie. L'extension en structure bois des locaux pour une capacité de 9 enfants a débuté. La ville assure la maîtrise d'œuvre de cette opération particulièrement complexe puisque les travaux sont réalisés en site occupé.

Au cours de l'année 2014 l'accent a été mis plus particulièrement sur la formation du personnel et l'analyse des pratiques, l'objectif était de mobiliser et valoriser les professionnels autour d'un projet commun, qui s'articule avec le Projet éducatif territorial. Les personnels des crèches d'un même quartier (sur chaque grand quartier, 2 crèches ensemble) ont ainsi été réunis pour mener une réflexion autour de l'accueil du jeune enfant, en s'appuyant sur la pédagogie Loczy, avec la philosophie « du prendre soin » de l'enfant. Cette réflexion a permis d'engager un partenariat plus étroit d'une crèche à l'autre, permettant à chacun de penser, réfléchir et donner du sens individuellement et collectivement aux pratiques de travail.



Accueil en crèche collective

PROGRAMME 23

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

chiffres clés

Montant des opérations de rénovation du patrimoine scolaire
1 540 000 €

Dépenses d'entretien et de fonctionnement des écoles
100 000 €

Dépenses pédagogiques
447 000 €

Nouvelles inscriptions scolaires
2 125

Elèves transportés pour les activités périscolaires
63 990 enfants

Elèves inscrits à la restauration scolaire
8 200
(dont 2 000 nouvelles inscriptions)

Nombre de repas servis (année civile 2014)
706 623

Enfants inscrits dans l'une des 9 garderies du matin gérées par la Caisse des écoles
227

Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et à l'entretien des écoles le Maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves aux abords de l'école, etc. La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des initiatives allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi ; « l'intranet éducatif » dont Limoges a été ville pilote en est une illustration.

Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires - dont l'impact a été insuffisamment compensé par l'Etat-, du programme de réussite éducative dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.

Mais la réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Education nationale. La ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture. Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges dont la population de moins de 20 ans a augmenté de 3,7 % entre 1999 et 2010 contre 2,3 % seulement en moyenne nationale et ce malgré une tendance soutenue au départ des familles avec enfants vers les communes périphériques (3,5% sur la même période).

En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes crées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à 2 470 € pour chacun des 9 660 élèves des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

Objectifs

- *Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.*
- *Gérer la population scolaire.*
- *Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.*
- *Contribuer à l'éducation à la culture et à l'épanouissement artistique.*



Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration de l'Education nationale…). Il implique principalement la direction jeunesse et divers services culturels au travers de deux sous-programmes.

Éducation scolaire

Le premier concerne l'éducation scolaire avec la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse (TIC) et d'après la classe (TAC), activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de réussite éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.



Restaurant scolaire du groupe Roussillon - Condorcet

FAITS MARQUANTS

Dès sa prise de fonctions la Municipalité a décidé d'engager d'importants travaux de rénovation du patrimoine scolaire et 500 000 € supplémentaires ont été votés à la séance du conseil municipal de juillet, préfigurant le plan pluriannuel d'investissement élaboré afin d'assurer pour 1,5 M€ de travaux de travaux de gros entretien par an.

Les travaux de maintenance et de réfection ont été menés en 2014 dans les bâtiments de 25 écoles et restaurants scolaires pour un coût global de 894 600 €. Les opérations majeures ont porté sur :

- la création d'anciens logements en garderie à l'école de Landouge,
- la restructuration des sanitaires des élèves à l'école Victor Hugo,
- le remplacement des huisseries à l'école Gérard Philippe,
- l'adaptation des locaux pour permettre l'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'école de la Bastide,
- le remplacement d'huisseries à l'école Léon Berland.

Une partie du mobilier des écoles a été renouvelée; le montant de ces nouvelles acquisitions s'est élevé à 89 176 €.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet d'extension /restructuration du groupe scolaire Condorcet –Roussillon, le nouveau restaurant scolaire a été mis en service en mars.

Sur l'exercice 2014 on note une augmentation de 8% de la participation au fonctionnement des écoles privées, principalement liée à un accroissement du nombre d'élèves (+7%).

L'accueil périscolaire et la politique éducative ont connu des changements importants puisque la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a connu son effet année pleine en 2014. Elle a occasionné une redéfinition des horaires des écoles, l'augmentation du nombre des activités périscolaires, et la généralisation des ateliers de découverte, nécessitant l'emploi de 190 agents. Afin d'intégrer cette réforme dans une redéfinition globale de la politique éducative, la Ville de Limoges a mis en place pour la première fois un Projet éducatif territorial en concertation avec l'éducation nationale, l'Etat, la Caisse d'allocations familiales et la communauté éducative de proximité. Le Contrat enfance jeunesse a également été renouvelé avec la CAF pour la période 2014-2017. Cette convention d'objectifs et de financements permet à la Ville de Limoges de bénéficier d'un co-financement de la CAF à hauteur de 1 200 000 euros par an pour ses actions en faveur de la jeunesse et de la petite enfance.
Face à une initiative associative parfois défaillante et une mobilisation des familles difficile dans certaines écoles, la Ville a décidé d'assurer, à titre exceptionnel et expérimental, la continuité du service de garderies du matin, de 7 h 20 à 8 h 20 avant la classe, dans les écoles concernées de Zone urbaine sensible, dès lors que des familles en expriment le besoin. La participation des familles s'échelonne de 0,45 € à 1,50 € par jour de présence en fonction du quotient familial.
La Ville a ainsi mis en place des garderies du matin dans les écoles La Bastide, Aristide Beslais, René Blanchot, Joliot-Curie, Jean Montalat, Marcel Madoumier, Paroutaud, Gérard Philipe et Vigenal pour les enfants de maternelle et élémentaire.

En 2014, 304 enfants âgés de 2 à 16 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville ont été accompagnés dans le cadre du Programme de réussite éducative. 145 ont été orientés par des équipes pluridisciplinaires de soutien restreintes vers des actions collectives au sein de l'école dans divers domaines dont les principaux sont : « Développer la confiance en soi », « Faciliter l'apprentissage de la langue » et « Apprentissage du respect des règles et des autres ». Parallèlement, 159 enfants orientés par les équipes pluridisciplinaires de soutien des différents quartiers ont bénéficié de parcours personnalisés individuels. Les objectifs des parcours mis en place relèvent du domaine scolaire, de l'éveil culturel et du domaine éducatif. Des actions à destination des enfants allophones ainsi que des rencontres à thèmes réunissant les familles ont été organisées. L'accueil de volontaires en Service Civique a permis la mise en place d'un travail spécifique avec les enfants de CP autour du jeu et de la lecture. A noter également le lancement à titre expérimental de deux clubs « Coup de Pouce » dans le quartier du Val de l'Aurence avec comme objectif d'accompagner dans l'apprentissage de la lecture deux petits groupes d'enfants de CP.

14 séjours de découverte ont été programmés pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques de Limoges : 8 au Lioran pour 16 écoles et 28 classes et 6 à Saint-Trojan pour 5 écoles et 20 classes. Plus de 1000 enfants ont participé à ces séjours à finalité pédagogique.

Une nouvelle procédure d'inscriptions scolaires entièrement gérée par la Ville a été définie et approuvée par le conseil municipal en décembre pour une application dès janvier 2015. Par rapport au système en vigueur qui nécessite un contact préalable avec les directeurs d'écoles elle apportera plus de lisibilité aux familles et facilitera l'évaluation des effectifs.

Le service minimum a été mis en place deux fois, permettant l'accueil de 16 enfants lors de la grève dans l'Education nationale de mars et de 68 enfants pour celle de mai.

Éducation artistique et culturelle

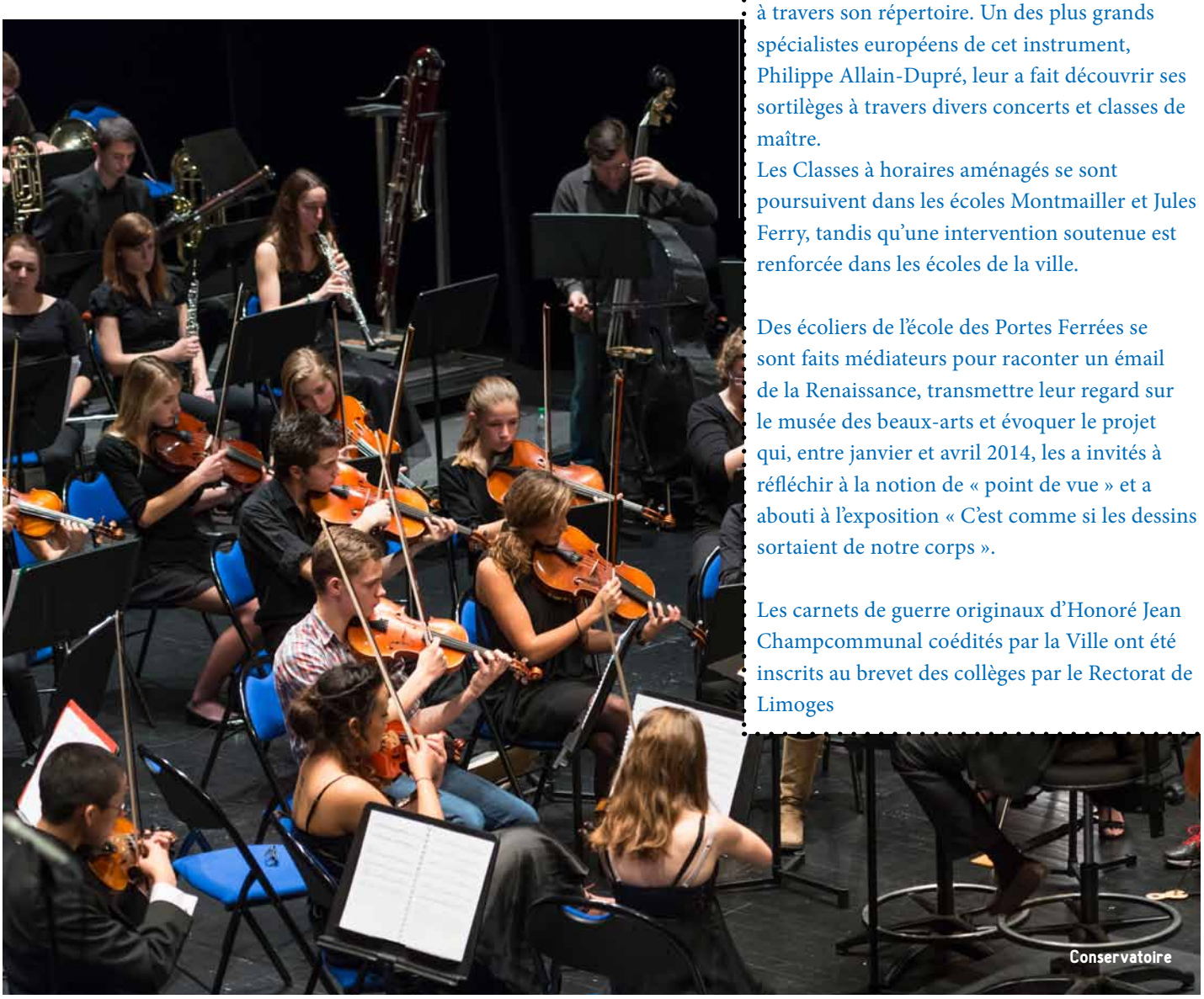
Le second sous-programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et Classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.

FAITS MARQUANTS

Les élèves des départements bois et musique ancienne du Conservatoire ont pu découvrir en mars l'histoire de la flûte dans notre monde occidental, et tout particulièrement de la flûte traversière baroque (appelée « Traverso ») à travers son répertoire. Un des plus grands spécialistes européens de cet instrument, Philippe Allain-Dupré, leur a fait découvrir ses sortilèges à travers divers concerts et classes de maître.
Les Classes à horaires aménagés se sont poursuivent dans les écoles Montmailler et Jules Ferry, tandis qu'une intervention soutenue est renforcée dans les écoles de la ville.

Des écoliers de l'école des Portes Ferrées se sont faits médiateurs pour raconter un émail de la Renaissance, transmettre leur regard sur le musée des beaux-arts et évoquer le projet qui, entre janvier et avril 2014, les a invités à réfléchir à la notion de « point de vue » et a abouti à l'exposition « C'est comme si les dessins sortaient de notre corps ».

Les carnets de guerre originaux d'Honoré Jean Champcommunal coédités par la Ville ont été inscrits au brevet des collèges par le Rectorat de Limoges



Conservatoire

PROGRAMME 24

AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

chiffres clés

Animations

Nombre d'adhérents dans les clubs séniors (au 31 décembre 2014)
1 450

Participants à la Quinzaine des seniors
585

Convives aux repas
4 396

Spectateurs aux après-midi à l'Opéra-Théâtre
1 928

Colis de Noël distribués
12 426

Participants de 50 à 84 ans aux Printemps sportifs
157

Services

bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile :
27
(moyenne d'âge 86,9 ans)

bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile
77

Contexte et enjeux

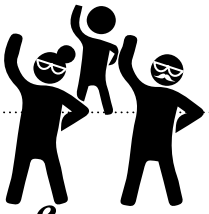
Ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre avec de très nombreux départs à la retraite dans les 3 premières décennies du XXIe siècle.

Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait y progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030. Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles.

Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont le poids et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de +126 % entre 1999 et 2030 ; aussi la prise en charge de la dépendance -accentuée par les maladies de dégénérescence liées au grand âge- pèsera d'un poids de plus en plus lourds en termes d'équipements d'hébergement, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions soutenues de préservation du capital santé par l'activité sportive et des services à domicile.

Actions

Principalement mis en œuvre par la direction de la santé et des solidarités et le CCAS de la Ville de Limoges, il est tributaire des autorisations des autorités de tutelle, ARS et Conseil départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.



Objectifs

- *Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.*
- *Retarder la dépendance en préservant l'autonomie, les relations sociales et la santé des seniors.*
- *Proposer un hébergement, des services et des soins adaptés au niveau de dépendance des personnes âgées.*

Il comporte trois sous-programmes :

- Le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : Résidences pour personnes âgées (RPA) et Etablissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EPHAD).
- Le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités (notamment au sein des clubs) et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile : portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD).
- Le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RPA et EPHAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et semi dépendantes.

Hébergements

Dossiers de demandes d'admission en EHPAD
808

Dossiers de demandes d'admission en RPA
85

Résidents présents en EHPAD au 31/12/2014
365

Admissions
68

Résidents présents en RPA au 31/12/2014
173

Admissions
16

FAITS MARQUANTS

Il est à noter une augmentation constante des dossiers déposés pour les Etablissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (+5,20 % par rapport à 2013) et notamment de ceux établis par les professionnels depuis la mise en place en 2012 du Dossier unique de demande d'admission en EHPAD qui simplifie les démarches. Aujourd'hui les services sociaux du CHU et du CHS transmettent la demande sur environ 8 à 10 établissements différents pour chaque dossier. Les demandes d'admission en Résidences pour personnes âgées (RPA) sont eux-aussi en augmentation (+16,43 %) et concernent beaucoup de personnes non autonomes qui auraient plus un profil pour intégrer un EHPAD.

Après avoir mené des évaluations internes en 2011 les 3 EHPAD (hors EHPAD Le Mas Rome), les 3 foyers-logements et le SPASAD se sont livrés à leur première évaluation externe de mai à octobre 2014. Le cabinet missionné pour cette évaluation a associé les usagers, leurs familles, le personnel ainsi que les services rattachés aux structures, afin de mener un audit sur les thèmes suivants : la démarche qualité, les bonnes pratiques professionnelles, le pilotage de la structure (ressources humaines et moyens mobilisés), la coordination et les partenariats extérieurs, l'accompagnement personnalisé des usagers, la garantie des droits des usagers et la bientraitance. Une synthèse des résultats a été présentée aux résidents et aux personnels, les rapports finaux d'évaluation devant être transmis aux autorités de tarification, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des usagers du S.S.I.A.D. (Service de soins infirmiers à domicile) et du S.A.A.D. (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) en septembre et octobre 2014. Les taux de satisfaction vont de 60 % à 91 % selon les services.

Des nouvelles modalités d'inscription pour adhérer aux clubs seniors ont été mises en place à la rentrée 2014. Chaque adhérent doit désormais venir s'inscrire en septembre et fournir des éléments sur sa situation actuelle. Le nombre d'adhérents a enregistré une baisse de 8,5 % qui est peut-être due à cette nouvelle démarche volontaire d'inscription.



Animation Quinzaine des seniors

ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

Contexte et enjeux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de police importants en la matière, selon une législation qui a pris en compte l'évolution des pratiques et notamment celle de la crémation. Toutefois, si une partie de l'activité, comme la gestion et la police des cimetières, incombe en propre à la Commune, la possibilité d'organiser des convois funéraires est ouverte à d'autres opérateurs. Aussi, la régie municipale des pompes funèbres propose ses services dans un environnement concurrentiel, avec l'objectif de préserver un maximum d'activité.

Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des autorisations relatives aux sépultures, gestion de la chambre funéraire, du crématorium et du jardin du souvenir…) et l'organisation d'obsèques (autorisations, transports de corps, convois funéraires, inhumations, crémations, proposition de contrats obsèques…).



Objectifs

- *Permettre la gestion des obsèques dans le respect des normes d'hygiène et de la volonté des défunts.*
- *Assurer à la régie municipale le maximum de prise en charge d'opérations funéraires.*

chiffres clés

Convois organisés par le service

970

Accueils en chambre funéraire

700

Crémations

1 343



Nouveau salon - chambre funéraire municipale

FAITS MARQUANTS

La part d'activité du service funéraire municipal est en hausse pour les convois organisés à Limoges ou à son départ avec 57,4 % des parts de marché (55,9 % en 2013) alors que le nombre de décès est en baisse de 6,25 % par rapport à 2013. Près de 72 % des familles dont le défunt était domicilié à Limoges ont confié l'organisation des obsèques au Service funéraire municipal (68 % en 2013).
Les travaux d'extension de la chambre funéraire municipale impasse Babeuf se sont achevés, permettant de mettre à la disposition des familles 8 salons (il y en avait 4 en 2013) et d'une salle de cérémonies civiles de 133 places assises. Le nombre de défunts accueillis à la chambre funéraire est en hausse de près de 30 %.
Des travaux de rénovation des bureaux d'accueil de la conservation du cimetière de Louyat ont été effectués.
Le nombre de contrats obsèques est en diminution de 12,5 % avec 238 nouvelles souscriptions qui représentent 646 140,56 € (671 214, 98 € en 2013 soit une diminution en valeur de 3,74 %).
Le nombre de crémations est en augmentation de près de 3,23 %. Afin d'être aux normes en terme de rejets atmosphériques le chantier de remplacement des fours a été engagé en septembre. Par ailleurs, afin de répondre à la demande des personnes ne disposant pas d'un véhicule personnel et en l'absence d'une desserte de transport en commun jusqu'au crématorium, une navette a été mise en place le 1er mercredi après-midi de chaque mois avec des départs au cimetière de Louyat.



Salle de cérémonies civiles



politique n°5

OFFRE DE LOISIRS

Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques

PROGRAMME 26 — « PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS »

PROGRAMME 27 — « ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE »

PROGRAMME 28 — « OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES »

PROGRAMME 26

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS

chiffres clés

Actions culturelles d'initiative municipale

Expositions (peinture, sculpture, danse, photographies…) dans les CCM
7

Inscrits dans les bibliothèques
42 310

Nombre de prêts
1 069 000

Nombre de consultations de la bibliothèque numérique
105 153

Montant des acquisitions
660 000 €

Public des animations de la Bfm (20 expositions, 22 conférences, 2 colloques, 47 programmations de spectacles, concerts et séances de cinéma)
9 000 personnes

Public des concerts de « Musiques au musée »
9 716

Public des concerts et animations de la « Journée urbaine à Orsay »
14 600

Public du week-end des « Danses d'Amérique latine
2 600

Contexte et enjeux

Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.
Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale.
La démocratisation culturelle est cependant remise en cause quant à son efficacité, tant générale (un quart des français ne fréquentent aucun lieu culturel) que vis-à-vis de certaines populations. Cela implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l' offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »…).
Par ailleurs, les tensions sur les capacités financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions ou le recentrage sur des manifestations à forte notoriété.
Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.

Objectifs

- *Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.*
- *Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.*
- *Participer à l'attractivité du territoire.*


Danse Emoi

Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (Bibliothèques, Centres culturels, Musées, Conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'Etat.

Il comporte 3 sous-programmes :

- Le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre documentaire, de spectacles vivants au sein des équipements ou en plein air et de cinéma.
- Le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle ».
- Le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra et dans les CCM…).

Spectacles présentés dans les CCM (y compris les spectacles programmés en partenariat avec le théâtre de l'Union, l'Opéra Théâtre…)

135

spectateurs

38 461

Représentations à l'Opéra (hors spectacles hébergés)

14

spectateurs

32 461

Auditions au Conservatoire

112

FAITS MARQUANTS

Actions culturelles d'initiative municipale

Afin de conduire une politique culturelle dans des conditions satisfaisantes divers travaux ont été conduits, en particulier :

- le réaménagement du 5e étage de l'opéra-théâtre et remplacement des gradateurs,
- la rénovation de l'intérieur de la galerie municipale,
- la restructuration des vestiaires « gymnastique » et diverses interventions pour la scène au centre culturel « Jean Gagnant ».

En matière de lecture publique la construction de la nouvelle Bfm Aurence s'est poursuivie ; tout en préparant les collections du nouvel équipement, les bibliothécaires ont géré la bibliothèque provisoire installée dans les locaux de l'école Madoumier.

Le nombre d'inscrits dans les bibliothèques du réseau continue de diminuer (- 4 % par rapport à 2013, après une baisse de 3 % en 2013 par rapport à 2012) ; cependant le nombre de prêts reste assez stable. Le nombre de consultations de la bibliothèque numérique est lui en hausse sensible (+4,7 % par rapport à 2013).

Quelques exemples significatifs, tous thèmes confondus, témoignent de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle municipale.

Si aucune exposition estivale d'arts plastique n'a été présentée galerie des Hospices (la Ville ayant mis la salle à la disposition des professionnels pour la présentation de l'exposition biennale de porcelaine de Limoges) les expositions « jeux de bouche », « La Turquie, entre l'Europe et l'Asie », « Géoculture, le Limousin vu par les artistes », « Mathissimes », « Diane de Bournazel » et « Fabulator, en voilà des histoires ! » ont été présentées dans le hall de la bibliothèque du centre-ville

La programmation estivale a comporté les manifestations habituelles. Le 5 juillet la 7e édition de la « journée urbaine » au Jardin d'Orsay, dédiée à la culture urbaine et aux musiques actuelles, a présenté le groupe Morcheeba en tête d'affiche et a connu un succès considérable.

Six soirées programmées avec les groupes de Haute-Vienne ont permis de présenter le folklore limousin et quatre soirées programmées en collaboration avec le Festival de Confolens ont été dédiées au folklore international.
Les conditions météorologiques particulièrement défavorables n'ont pas permis de maintenir les animations (théâtre de rue, artisanat) prévues pour « Un dimanche aux jardins» le 13 juillet ; les lectures de Nicole Calfan, invitée d'honneur, ont été déplacées à l'espace CITE où une petite centaine de spectateurs étaient présents.
Quatorze concerts gratuits de musiques actuelles ont été présentées du 15 au 19 août dans le quartier de la cathédrale, les jardins de l'Evêché, place Saint-Etienne ainsi que dans le musée des Beaux-arts et à l'espace Cité pour la 4e édition de « Musiques au musée ».
Les journées « Danses d'Amérique Latine » ont été organisées pour la neuvième année au jardin d'Orsay les 23 et 24 août.

La 17e édition de la biennale de danse contemporaine danse Emoi s'est tenue du 15 janvier au 15 février 2014 avec 13 compagnies pour 32 représentations. Parmi les chorégraphes accueillis à noter Maguy Marin, Emmanuel Gat, Claude Brumachon, Carlotta Ikeda…
Les CCM ont accueilli en événement « hors les murs », sous chapiteau durant les vacances de Toussaints 2014, la compagnie Nicole et Martin pour les « contes de Grimm », et 3 représentations : « les musiciens de Brême », « Hansel et Gretel », « la Jeune fille sans mains ».

Dans le cadre de la programmation de John Lennon, plusieurs artistes prisés du jeune public ont présenté des spectacles en partenariat avec des associations : Arno, Joyce Jonathan, Thomas Fersen, Pigalle, Plasticines…

L'Opéra de Limoges a été commanditaire d'une création d'un opéra circassien (Daral Shaga) initiateur de nouvelles productions (L'Amour Sorcier), partenaire de plusieurs coproductions avec des opéras français et européens (Carmen, Trouvère, Don Pasquale, Barbier de Séville). La fréquentation pour la programmation propre de l'Opéra a augmentée de 15 % par rapport à 2013. Le renouvellement du public se poursuit avec 9,48 % de nouveau spectateurs.

Du 9 au 12 avril, les 10e rencontres de Limoges avec le cinéma russe ont permis à près de 1700 spectateurs de découvrir douze films russes au cinéma Le Lido pendant quatre jours. Une délégation de quatre personnes, acteurs et réalisateurs, était présente à Limoges pour débattre avec le public, aux côtés de Françoise Navailh, critique et historienne du cinéma russe reconnue.

En février une nouvelle édition du Concours français de la harpe a été organisée au Conservatoire. Près de 130 candidats provenant de diverses nationalités se sont confrontés, positionnant cette manifestation parmi les plus importants concours au niveau international. Le chœur d'enfants de Pilsen accueilli à Limoges du 26 au 29 octobre a travaillé avec le conservatoire de Limoges sur un répertoire commun et donné deux représentations : l'une à l'EHPAD du Roussillon et l'autre à l'auditorium du Conservatoire.

Actions de sensibilisation et de médiation culturelle

L'opération « la Grande classe » a été reconduite à l'Opéra : 979 places gratuites ont été offertes aux jeunes spectateurs scolaires pour leur permettre d'assister à des spectacles et concerts pédagogiques à l'Opéra ou directement dans leurs classes. En parallèle la série de 8 concerts gratuits donnée un samedi par mois au Foyer du Théâtre a également accueilli 1600 spectateurs.
En mai 2013, lors de la journée nationale et européenne « Tous à l'Opéra » 1 260 personnes

Actions de sensibilisation et de médiation culturelle

bénéficiaires du dispositif « Passerelle culturelle »
2 304

Actions culturelles et éducatives à l'Opéra
149

participants
9 944
dont 5 945 élèves du primaire et du secondaire

Accueil encadré de scolaires par le musée des Beaux-Arts
4 087 élèves du 1er degré
682 élèves du 2d degré

Médiation réalisée au musée par Ville d'Art et d'Histoire
966 élèves

sont venues découvrir l'Opéra Théâtre dans un parcours instructif et festif.
A côté des nouvelles visites Renc'Art programmées à l'heure du déjeuner au musée des Beaux-Arts autour d'une œuvre spécifique, des visites en langue des signes pour les sourds et malentendants ainsi que des visites sensorielles et des supports en relief pour les aveugles et malvoyants ont été proposées.

Soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle

Une cinquantaine de groupes amateurs ont investi le centre-ville à l'occasion de la Fête de la musique, les installations étant contrôlées par les services municipaux.

La galerie municipale qui accueille des expositions temporaires d'artistes amateurs a été relocalisée Boulevard Louis Blanc début décembre après un mois de travaux d'aménagement.

Soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle

Associations de musique ou de danse accueillies à la maison de la musique pour des répétitions ou des cours
15

Associations culturelles soutenues
110

Montant total de subventions versées
756 455 €

Artistes accueillis en ateliers :
2 pratiquant la sculpture
1 la peinture
1 les arts du feu

Spectacles hébergés à l'Opéra
17

spectateurs
19 069

Manifestations hébergées par les Centres culturels municipaux
124
(dont le festival des francophonies)

spectateurs
29 750



Journée Urbaine

PROGRAMME 27

ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE

chiffres clés

Heures d'utilisation des terrains de sports
26 120

Heures d'utilisation des gymnases
91 034

Entrées dans les piscines
361 863
(dont 65 266 en juillet/août)

nombre de participants aux animations sportives

Mercredis Sportifs
5 119

Sportez-Vous Bien à Limoges
7 019

École Municipale de Natation
1 456

École Municipale des Sports
1 481

Les Printemps sportifs
1 500

Associations et SASP subventionnées
117

Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connait une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles.
Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficience des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.
Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social -notamment intergénérationnel-, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat -en nette augmentation- constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques.
A côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité. Cependant l'émergence du sport spectacle, qui devient une marchandise et connait une inflation de la masse salariale, ainsi que l'aléa économique généré par l'aléa sportif appellent un engagement public qu'il convient de proportionner aux capacités financières de la Ville..

Objectifs

- *Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'usagers.*
- *Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.*
- *Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.*

Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec le milieu sportif, qui compte plus de 200 clubs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :
- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local) ;
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).

Nombre de manifestations sportives soutenues pour un montant supérieur à 500 €

46

(non compris le Championnat de France de basket et l'Open de tennis)

Montant des aides apportées pour ces manifestations (subventions et prestations techniques diverses)

426 403 €

Montant des subventions annuelles de fonctionnement

1 420 107 €

hors CSP

Montant des subventions exceptionnelles de fonctionnement

495 885 €

Montant des subventions exceptionnelles d'équipement

17 400 €

FAITS MARQUANTS

Soutien logistique et financier aux pratiques sportives

Le patrimoine sportif (stades, gymnases, piscines, centres de loisirs, centres de vacances) a connu un niveau d'investissement très important. Sur les 14 600 000 € engagés, 12 500 000 € ont été dédiés à la restructuration du stade de Beaublanc, dont l'opération se poursuit. Le reste, soit 2,1 millions d'euros, a permis de moderniser les équipements existant, dont :

- le gymnase Léon Blum,
- la patinoire,
- les piscines Beaublanc et des Casseaux.

Des travaux de rénovations courantes ont été réalisés aux complexes sportifs de Beaune les Mines (reprise des VRD et captage des eaux pluviales au niveau des terrains de pétanque), du Puy Las Rodas (réfection d'un pare-ballon) ainsi qu'au golf municipal (sur 2 pièces d'eau, trous n°6 et 12).

En remportant son dixième titre de Champion de France de son histoire en avril 2014, le CSP a renoué avec la compétition européenne. Cette accession a nécessité la réalisation d'aménagements au sein du Palais des Sports de Beaublanc afin de mettre l'équipement aux normes de l'Euroleague pour un coût global de 273 935 € (éclairage porté à 2500 lux et plus de moyenne au niveau de l'aire de jeu, amélioration de la chronométrie et des vestiaires, tribune journalistes supplémentaire, connexion internet développée dans la salle).

Comme chaque année, la Ville a apporté un soutien logistique à l'organisation en septembre du semi-marathon des Boucles de la Porcelaine.

Animations sportives

Le Golf Municipal de Limoges Saint-Lazare, ses enseignants ainsi que le Golf Club de Limoges ont participé du 29 mars au 6 avril à l'opération nationale «Tous au Golf» mise en place par la Fédération Française de Golf afin de permettre aux néophytes de s'initier de façon conviviale à cette discipline. Le grand public a ainsi pu s'essayer gratuitement à la pratique du golf grâce à des séances d'initiation gratuites.

«Limoges Grandeur Nature» s'est déroulée le dimanche 28 septembre. Cette opération est l'occasion pour la Ville de Limoges et le mouvement sportif local de faire découvrir au public des activités de pleine nature et de promouvoir une pratique sportive, favorisant le développement d'un lien intergénérationnel. Pour cette 10ème édition, les activités étaient proposées sur trois sites le long des bords de Vienne : au niveau du jardin du port du Naveix, de la base nautique, dans le parc de l'Auzette et le parc Nadalon.



Limoges Grandeur Nature

OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES

chiffres clés

Activité des ateliers dans les Centres culturels

Adhérents

3 839

2 980 résidant à Limoges, 859 hors Limoges)

Activités différentes

175

Stages (week-end, vacances...)

136

Volume d'activité global (nombre de participations payées)

5 428

Nombre d'enfants accueillis au Mas Eloi pendant les vacances

393

Nombre de participants aux séjours de vacance pour les jeunes

442

Seniors partis en séjours

169

Contexte et enjeux

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens.

Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels.

Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

Actions

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et pour les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM.

Objectifs

- *Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.*
- *Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.*
- *Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.*
- *Maintenir et reconstituer des liens sociaux.*



FAITS MARQUANTS

La réforme des rythmes scolaires a étendu le temps de classe au mercredi matin. Le fonctionnement des accueils de loisirs le mercredi en a été modifié, notamment par un fonctionnement en demi-journée ce jour-là. Afin de réduire les temps de trajets l'accueil des enfants a été prévu en fonction de l'école fréquentée soit à l'accueil de loisirs de Beaublanc, soit à celui du Mas Eloi à partir de la rentrée scolaire 2014.

138 enfants ont été accueillis au Mas Eloi en moyenne le mercredi, 142 pendant les petites vacances et 251 au cours de l'été 2014. Les 16 stages d'été « 1,2,3 CAP » ont permis 189 enfants de découvrir sur une semaine chacun une grande variété d'activités : danse, cuisine, cirque, BD Mangas, équitation, journalisme…

Ouvert depuis septembre 2013, l'accueil de loisirs de Beaublanc a accueilli en moyenne 96 enfants les mercredis et 54 enfants pendant les vacances d'automne.

Les séjours de vacances pour les jeunes ont connu le succès habituel. Au Lioran, le séjour d'hiver était comme toujours complet avec 96 enfants qui ont profité des joies du ski, de la luge ou des randonnées en raquettes.

Les quatre séjours d'été organisés à saint-Trojan ont permis à 251 enfants de profiter des activités nautiques : surf, standup, voile. Le séjour d'été au Lioran a accueilli 39 enfants.

Les séjours proposés aux adolescents ont été l'occasion pour 56 jeunes de découvrir les Landes, le Cantal et les environs du Lioran, la Bretagne ou encore d'organiser leur propre séjour à Saint-Trojan.

5 voyages ont été proposés aux seniors de la ville : 3 séjours de 8 jours en France avec des tarifs préférentiels ; un à destination des Canaries de 8 jours, et le dernier à Fréjus d'une durée de 10 jours.



Centre de loisirs du Mas Éloi



politique n°6

SOLIDARITÉ

Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations physiques et territoriales

PROGRAMME 29 — « CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI »

PROGRAMME 30 — « ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT »

PROGRAMME 31 — « CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL »

PROGRAMME 32 — « LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT »

PROGRAMME 33 — « REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ »

PROGRAMME 34 — « CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS »

PROGRAMME 35 — « ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS »

PROGRAMME 29

CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 13,9 % des actifs recensés dans la commune en 2010, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque début 2013 les moins de 26 ans en recherche d'emploi représentaient 27,6 % d'entre eux contre 18 % en France métropolitaine (même si ce constat doit être relativisé puisqu'il est le même dans les villes de même strate démographique). Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail. Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

Actions

Les actions mises en œuvre (« Emplois d'avenir », « Jobs actions jeunes », activités d'insertion dans les marchés publics de travaux…) ne doivent pas faire oublier le rôle moteur des investissements de la Ville dans l'activité économique locale et l'emploi.

chiffres clés

Participation de la Ville pour les emplois d'avenir (relevant de l'appel à projets 2013)

57 000 €

Nombre de jeunes concernés par Jobs actions jeunes

576

(1 756 jours de mission effectués au total)

Objectifs

- *Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.*
- *Les informer sur les possibilités d'emploi.*
- *Participer à leur qualification.*



"Job dating"

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre d'un appel à projet lancé auprès d'associations de Limoges en 2013, la ville de Limoges a facilité le recrutement de 19 jeunes en emplois d'avenir via le versement d'une aide de 3 000 € par recrutements. Ces contrats étant signé sur 3 ans, l'aide de la Ville a été maintenue en 2014.

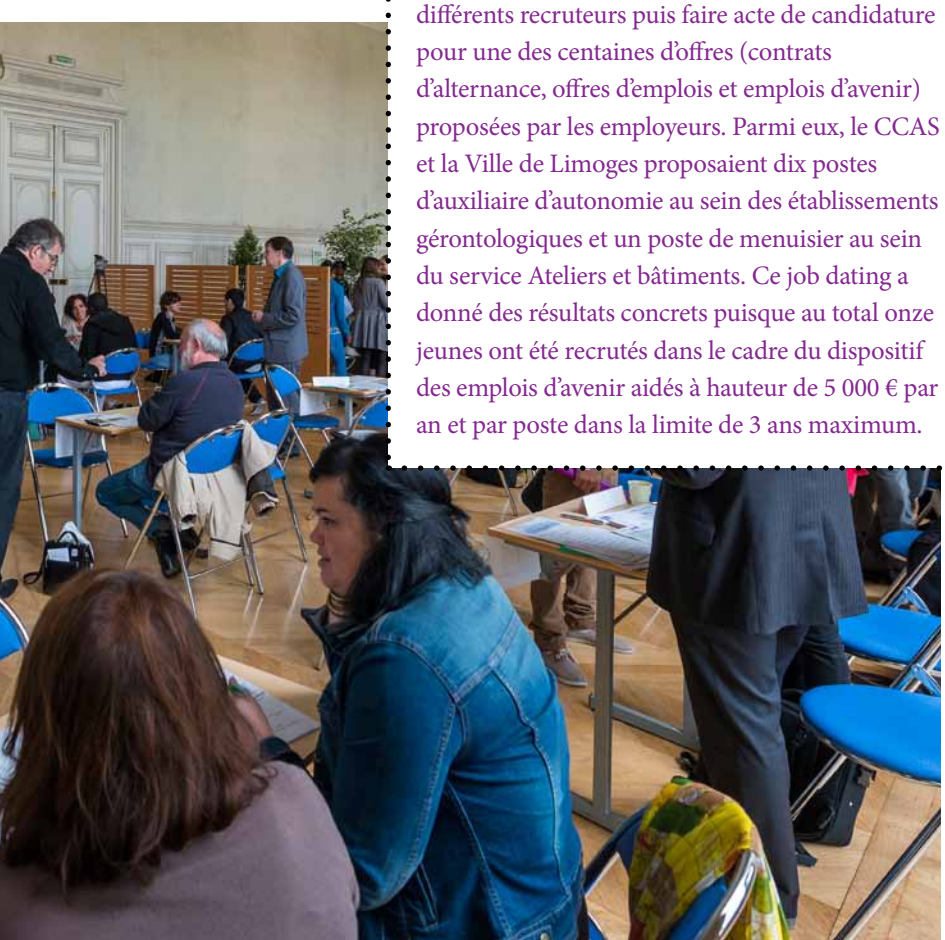
Afin de renforcer cette action, un deuxième appel à projets a été proposé en mai 2014.
En collaboration avec la Mission locale de l'agglomération de Limoges, la Ville a organisé une séance de Job dating à l'Hôtel de Ville le 24 mai, afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes âgés de 18 à 25 ans résidents des quartiers de la Bastide, Beaubreuil et Val de l'Aurence. Lors de courts entretiens, les participants ont pu rencontrer différents recruteurs puis faire acte de candidature pour une des centaines d'offres (contrats d'alternance, offres d'emplois et emplois d'avenir) proposées par les employeurs. Parmi eux, le CCAS et la Ville de Limoges proposaient dix postes d'auxiliaire d'autonomie au sein des établissements gérontologiques et un poste de menuisier au sein du service Ateliers et bâtiments. Ce job dating a donné des résultats concrets puisque au total onze jeunes ont été recrutés dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir aidés à hauteur de 5 000 € par an et par poste dans la limite de 3 ans maximum.

Enfin et toujours pour soutenir l'emploi des jeunes les plus éloignés de l'insertion professionnelle, la Ville de Limoges a continué de financer l'association intermédiaire ATOS pour la mise à disposition d'Emplois d'Avenir au sein de ses services. Grâce à ce soutien, 7 jeunes ont ainsi pu intégrer différents services et mettre le pied dans le monde du travail.

Une convention a été signée entre le CCAS et ERDF qui devient la première entreprise à participer à l'accompagnement de jeunes dans le cadre du dispositif Job actions jeunes (les structures d'accueil étant jusqu'alors uniquement associatives).

Une classe de 24 élèves de troisième prépa pro du lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges a été accueillie du 4 au 6 juin 2014 sur le BPC Tonnerre, bâtiment de la Marine nationale parrainé par la Ville de Limoges. Ce déplacement, inscrit dans le module de découverte professionnelle qu'ils suivent tout au long de l'année, a permis d'enrichir leurs choix d'orientation à travers la découverte des métiers de la défense.

Enfin, afin de permettre à des jeunes de découvrir le fonctionnement des services de la collectivité dans le cadre de leur scolarité, la Ville de Limoges a accueilli 110 stagiaires au cours de l'année 2014.



PROGRAMME 30

ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT

chiffres clés

Nombres de demandes d'information et d'orientation sociale :

845
traitées par les travailleurs sociaux de permanence

3 780
reçues par téléphone

Gestion de l'Allocation Solidarité Personnes Âgées

38

Gestion de dossiers d'obligations alimentaires

372

Personnes reçues pour l'aide légale

340

Nombre de personnes reçues pour le RSA

42

Nombre de dossiers instruits de RSA

14

Nombre de cartes de bus tarif préférentiel un an (gratuite) remis

2 315

Contexte et enjeux

Malgré une faiblesse relative des revenus des ménages fiscaux limougeauds au regard de la moyenne nationale, Limoges reste relativement favorisée en comparaison des villes de la même strate démographique. Cependant depuis 2000 les revenus fiscaux des ménages les plus modestes ont diminué de 140 € tandis qu'ils progressaient de 121 € dans le même temps en France métropolitaine. 15 105 ménages limougeauds sont considérés comme particulièrement fragiles et parmi eux, 5 639 ne disposaient que des seules prestations sociales comme ressources. Là encore on déplore une aggravation de leur situation puisque le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur et l'accroissement des besoins des catégories les plus défavorisées.

Actions

Les réponses apportées par la Ville vont donc bien au-delà des dispositifs légaux mais la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à se réinsérer et à se prendre en charge.
Cet effort de solidarité s' exprime aussi vis-à-vis de populations de zones déshéritées de la planète par la mise en œuvre de l'expertise municipale en matière de gestion de l'eau et des bâtiments scolaires, de l'état-civil, toujours avec le souci de permettre aux bénéficiaires de se prendre en charge à terme.
Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, micro-crédit, accompagnement socio-éducatif de rue).
Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisée et des aides financières à des projets associatifs porteuses de projets dans ce domaine.

Objectifs

- *Faciliter l'accès aux droits sociaux.*
- *Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.*

Nombre de cartes de bus tarif préférentiel un an (gratuite) remis

2 315

Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement social et budgétaire

62

Nombre de personnes aidées pour paiement de factures énergie

801

Montant d'aides pour factures d'énergie

97 750 €

Nombre de prêts CCAS à taux 0 accordés

215
(< 1 500€)
pour un montant de
214 645 €

Nombre de micro crédit accordés en 2014 (crédit municipal de Bordeaux)

36
(>1 500€) pour un montant moyen de 3 000 €.

Subventions aux associations œuvrant dans le domaine social

163 360 €

Subventions aux associations intervenant dans le domaine de la solidarité internationale

14 600 €

FAITS MARQUANTS

Action sociale locale

Le nouveau conseil d'administration du CCAS a été installé le 4 juin 2014 avec l'élection de la Vice-présidente. Un contrôle de l'Urssaf a été réalisé sur cinq jours au total.
Une convention de partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie a acté le renouvellement pour 2015 de l'emploi d'avenir chargé de l'accès aux droits et à la santé.
L'activité d'aide sociale légale (instruction les demandes d'aide sociale auprès du Conseil départemental, des demandes d'allocation de solidarité aux personnes âgées auprès de la Caisse des dépôts et des Consignations…) est resté relativement stable par rapport à 2013 à l'exception des dossiers d'obligations alimentaires en nette augmentation (+70 %).

Coopération décentralisée

Dans le cadre du programme de coopération avec la commune rurale de Pabré (Burkina Faso), la Ville de Limoges a accueilli en stage du 22 au 30 septembre deux agents de la commune burkinabé : le responsable du service coopération/domaines transférés et le chef du service Etat civil. Les deux agents ont ainsi pu découvrir le fonctionnement des services municipaux de Limoges. L'un des axes de la coopération consistait à apporter un appui à la structuration du service Etat civil de Pabré, afin de favoriser les déclarations de naissances, optimiser les classements et l'organisation. Le bilan des premières missions s'avère très positif avec la mise en œuvre rapide de moyens : informatisation du service, information des usagers…
La Ville a reçu une subvention du MAE pour un montant de 33 262 € pour le financement des projets à Pabré (Burkina Faso). Ces projets définis dans la convention triennale 2013-2015 signée entre la Ville de Limoges et la commune de Pabré ont toutefois été suspendus en raison de la situation politique instable du Burkina Faso et de la dissolution des conseils municipaux en novembre 2014.

La Ville a apporté son soutien aux associations locales pour l'organisation de la semaine de la solidarité internationale, la troisième semaine de novembre.



Visite des agents de Pabré au service de l'état civil

PROGRAMME 31

CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL

— chiffres — clés

Nombre de jeunes accueillis dans les logements ALT

61

Dossiers de demande de logement social traités dans le cadre des réservations municipales auprès des différents organismes HLM

1 190

Nombre de demandes satisfaites

105

Nombre de demandes satisfaites

171

Cessions de logements

4

Montant des emprunts garantis en 2014 dans le secteur du logement social

10 761 681,50 €

Contexte et enjeux

Si la précarité liée aux caractéristiques sociodémographiques évoquées dans le programme précédent a un impact sur le logement des plus démunis, la structure de l'habitat à Limoges n'est pas sans conséquences sur la politique du logement.
En effet le territoire communal concentre 87 % des logements sociaux de Limoges Métropole, le faible nombre de résidences principales disponibles à l'achat sur Limoges accentuant l'attraction de la ville-centre pour les populations les plus fragiles et le départ d'actifs vers les communes alentours. L'importance des résidences principales de petites tailles favorise quant à elle l'arrivée de personnes seules qui une fois en couple fondent une famille et quittent le territoire pour un logement plus adapté à leur besoin en périphérie.
La Ville peut pallier aux urgences pour certaines catégories et faciliter les conditions d'accès au logement social. Mais pour infléchir à la longue cette structure de l'habitat et la concentration de problèmes sociaux sur son territoire, elle dispose de trois leviers. Elle peut tout d'abord mener des programmes d'urbanisme visant à la densification (cf. programme 8). C'est ensuite et surtout au travers des garanties d'emprunts indispensables à la réalisation de programmes de réhabilitation et de construction de logements sociaux qu'elle peut soutenir l'offre locative.
Enfin, dans le cadre du PRU, il lui est possible de « dédensifier » l'habitat social en périphérie urbaine et de le diversifier en favorisant l'accession à la propriété.

Objectifs

- *Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démunies.*
- *Favoriser et faciliter l'accès au logement.*
- *Réorienter l'offre locative.*
- *Promouvoir l'accès à la propriété.*

Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.
Il se divise en trois sous-programmes :
- gestion de l'hébergement d'urgence,
- facilitation de l'accès au logement (Allocation de logement temporaire, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).

FAITS MARQUANTS

Gestion de l'hébergement d'urgence

Comme chaque année les trois centres d'hébergement de Limoges susceptibles d'accueillir les automobilistes bloqués par la neige et le verglas ont été équipés pour faire face à toute éventualité.

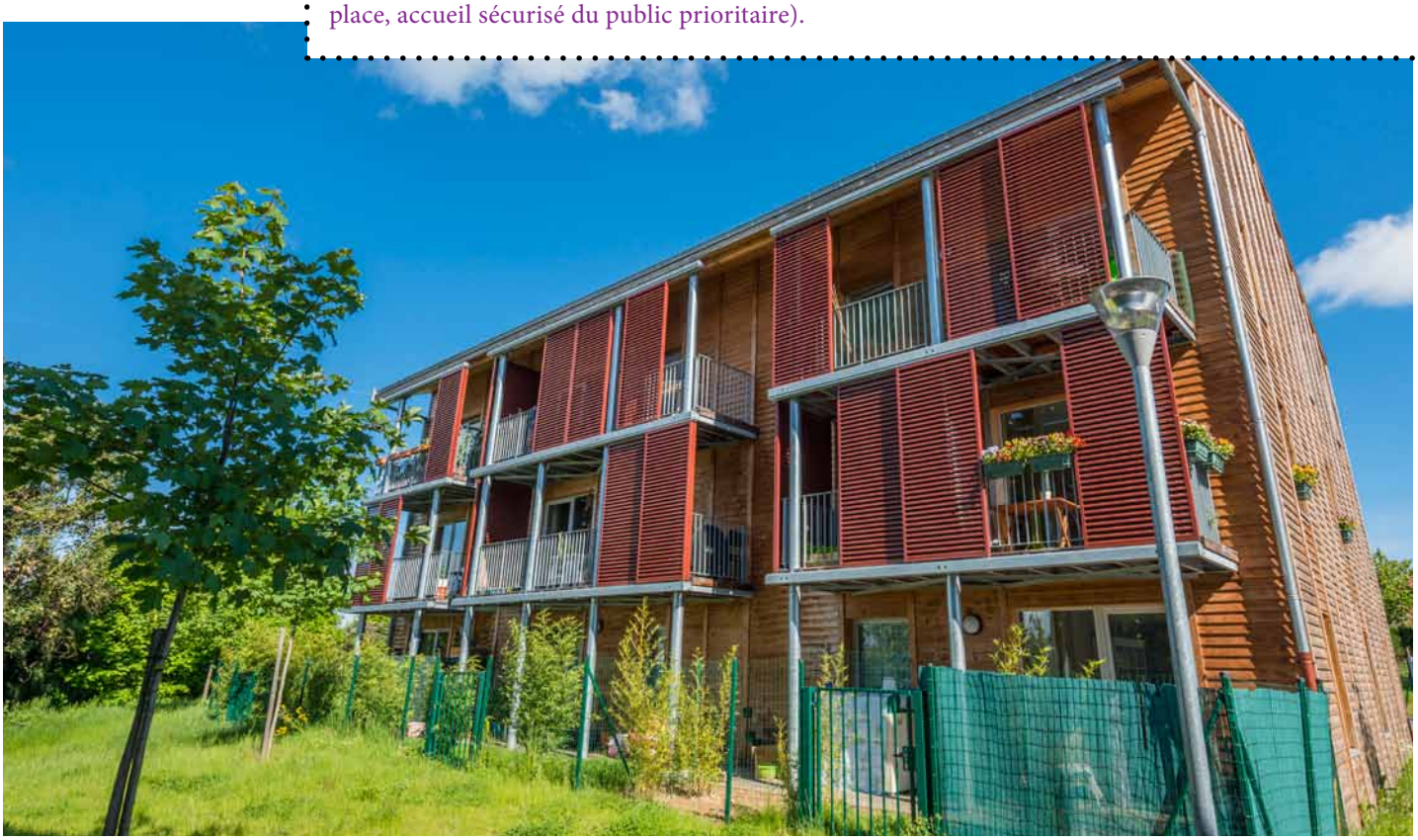
24 situations de logements sinistrés (incendies) ont été prises en compte durant les astreintes avec 4 relogements effectifs.

Différents scénarii d'évolution de la structure municipale d'hébergement d'urgence « La Passerelle » ont été étudiés avec la Préfecture en prenant en considération l'évolution de sa fréquentation et les attentes de l'Etat (coût à la place, accueil sécurisé du public prioritaire).

Orientation de l'offre de logements

Par délibération du 30 septembre la Municipalité a exprimé le souhait d'établir à 10 % le taux de logements sociaux dans la construction neuve en privilégiant le logement dit intermédiaire dans le Programme local de l'habitat de Limoges Métropole.

Sur l'exercice 2014 la Ville a apporté sa garantie d'emprunt à 15 programmes de construction et de réhabilitation dans le secteur du logement social, permettant ainsi à Limoges Habitat, Domaulim et au Nouveau logis de mener à bien leurs opérations.



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

chiffres clés

Nombre de demandes (tous sujets confondus) traitées par le guichet habitat énergie

1 004

Précarité énergétique

Dossiers éligibles à des subventions

101

Ménages ayant reçu une aide financière (500 €) de la Ville

60

Habitat indigne

Réclamations instruites

106

(dont 10 par la Seli et 96 en régie)

Proximain

Appels reçus et traités par la plateforme

3 035

Interventions réalisées auprès des usagers

563

(dont 221 aidées financièrement)

Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.
Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologies, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé de mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle de situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.

Actions

Ce programme relève de la Ville, mais un volet opérationnel confié à la Seli dans le cadre d'une Maitrise d'œuvre urbaine et sociale « habitat indigne ». Des conventionnements avec l'ANAH, la CAF et ERDF encadrent et accompagnent la mise en œuvre des actions (Espace info énergie, soutien aux occupants de logements en précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne).

Objectifs

- *Prévenir la précarité énergétique.*
- *Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.*
- *Réduire les émissions de CO2.*



FAITS MARQUANTS

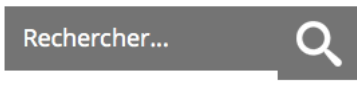
Afin de renforcer et de développer sa politique en matière d'habitat et d'énergie, la Ville de Limoges a lancé le 20 juin un site internet dédié à son Guichet habitat énergie : http : //habitat-energie.ville-limoges.fr . Il permet aux propriétaires ou locataires afin d'être guidés et orientés rapidement dans leurs démarches que ce soit dans le domaine de l'habitat et/ou de la maîtrise de l'énergie. Un simulateur (proposé sous la forme d'un questionnaire à remplir en ligne) permet à l'internaute de découvrir à titre indicatif les différentes aides dont il devrait pouvoir bénéficier pour des travaux visant à réaliser des économies d'énergie ou des travaux concernant l'habitat.

On note une augmentation de 104 % des demandes adressées au Guichet habitat énergie par rapport à celles reçues en 2013, ce qui révèle un réel besoin d'aide et d'information de la part de nos concitoyens.

Sur 207 dossiers relevant de l'amélioration énergétique près de la moitié ont révélé une situation de réelle précarité énergétique ce qui témoigne du bien fondé de la démarche entreprise par la Ville.
Dans le cadre du Plan d'actions sur la précarité énergétique (PAPE) mis en place avec le CCAS, des aides aux paiements directs de factures énergétiques et des actions pédagogiques à destination des occupants (réunions de sensibilisation et remise d'un « kit énergie ») se sont poursuivies.

En matière d'habitat indigne les plaintes sont majoritairement liées à des problèmes d'humidité et de moisissures, causées principalement par des défauts de ventilation. Sur l'ensemble de l'opération 3 procès-verbaux ont été dressés et sont en cours en d'instruction, 3 interdictions d'habiter ont été prises, les autres dossiers ont fait l'objet d'un traitement à l'amiable.











PROGRAMME 33

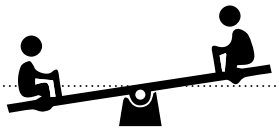
REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ

Contexte et enjeux

Plusieurs quartiers de Limoges se caractérisent par un très faible taux d'activité de leurs habitants, une insertion professionnelle moins établie de leurs actifs et des indices de chômage très élevés associés à une forte présence de familles nombreuses, facteurs induisant la faiblesse des niveaux de vie des ménages (en 1999 près de la moitié des ménages fiscaux vivait sous le seuil de pauvreté sur les secteurs Olivier de Serres, Gérard Philippe et Corgnac, près de 60% d'entre eux sur la ZUS de la Bastide et Beaubreuil et près de 70% des ménages sur le secteur du Mas Jambost).
De ce fait ces territoires sont éligibles à la géographie prioritaire de la « politique de la ville » action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant de répondre au cumul de difficultés qui touchent les zones urbaines en difficulté.
Compte tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action partenariale tant avec les autres collectivités, services de l'Etat et organismes publics, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif.
La politique de la ville est mise en œuvre par les collectivités territoriales qui signaient avec l'Etat des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). De nouveaux contrats de ville vont succéder aux Cucs, pour une durée de six ans (soit la durée du mandat municipal et intercommunal). Les intercommunalités en assureront le pilotage stratégique, les communes conservent un rôle de pilotage opérationnel et de garant de la prise en compte des réalités de proximité.

Actions

Dans le cadre d'un Programme de rénovation urbaine pour les trois quartiers prioritaires de La Bastide, de Beaubreuil et du Val de l'Aurence les actions concernent la diversification de l'habitat (déconstructions, reconstructions en dehors des 3 quartiers, constructions de logements non sociaux sur site), l'aménagement des espaces extérieurs pour améliorer la qualité de vie et l'image des quartiers, la restructuration des espaces afin de les ouvrir vers l'extérieur, la rénovation et la redynamisation des équipements publics et commerciaux.



Objectifs

- *Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.*
- *Assurer la mixité sociale dans l'habitat.*
- *Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.*

chiffres clés

Coût de la restructuration du foyer Marcel Proust

630 000 € HT

financée à 33 % par la Ville



Esplanade Gauguin - La Bastide

FAITS MARQUANTS

2014 a été une année transitoire avec la préparation de l'avenant de sortie du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) portant sur La Bastide, le Val de l'Aurence (secteur de La Perdrix) et Beaubreuil conclu en 2006 et modifié par avenant an 2011. Dans ce cadre un nouveau projet a été défini pour le secteur de la Bastide et une étude bilan-perspective a été lancée afin d'élaborer un Plan stratégique Local.

Dans le cadre du PRU et un peu plus de trois ans après l'arasement des Tours Gauguin et le retrait des gravats, la nouvelle esplanade Gauguin a été officiellement inaugurée le 10 février par le Maire. Elle offre aujourd'hui un nouveau visage avec notamment l'aménagement d'une place destinée à accueillir le marché hebdomadaire, la création d'une voie de desserte, des espaces de jeux collectifs et un aménagement paysager (les derniers travaux de finition -reprise du gazon et de la couche de surface des sols amortissant des aires de jeux - se sont déroulés au printemps).

Le même jour a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau Foyer Detaille (ex Mille-Club ouvert en 1969) qui -avec un doublement de sa surface –offre à présent un équipement public de qualité et de proximité, pouvant accueillir les associations et les familles du quartier au sein d'une même structure.

Dans le même cadre, la Ville de Limoges a engagé des travaux de rénovation complète du stade de foot -lieu central pour le quartier- et de ses abords. Inauguré le 27 août 2014, cet équipement de grande qualité permet de valoriser la Bastide aux yeux des riverains mais aussi des équipes extérieures qui viennent y jouer. Pour le terrain de foot, la Ville de Limoges a fait le choix d'un revêtement en synthétique en raison des avantages qu'il procure à la fois en terme d'usage (possibilité d'une utilisation intensive quel que soit le temps, hormis en cas de neige) et de coûts financiers en terme d'entretien. Les abords du stade ont également fait l'objet d'aménagement (construction de gradins, d'un city stade synthétique en libre accès…) ce qui permet à ce lieu sportif d'être également un espace de détente et de promenade pour les familles.

Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine de Beaubreuil le nouvel Espace Marcel Proust a été inauguré le 20 octobre 2014, à l'issue de travaux de réaménagement et d'extension. Sa restructuration vise à renforcer les équipements de proximité et à améliorer quantitativement et qualitativement l'animation sociale du quartier. L'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants âgés de 3 ans à 12 ans a été mis aux normes, une grande salle d'activités/réunions a été créée, l'extension a permis l'installation d'un pôle « Service Public de l'Emploi » (accueil de la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges et d'une permanence de Pôle Emploi notamment).

Les travaux ont été engagés sur le secteur de la Perdrix au Val de l'Aurence en vue de la réalisation de 2 équipements : un gymnase et un espace d'animation socio culturel.

Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (convention annexe au Programme de Rénovation Urbaine), destinée à prendre en compte les préoccupations relatives à l'amélioration du cadre de vie, l'adulte-relais en charge des maisons de rénovation urbaine assure désormais une veille technique et sociale au plus près des habitants par une présence renforcée sur l'espace public.

PROGRAMME 34

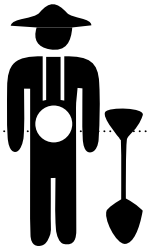
CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS

Contexte et enjeux

Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier, développer les relations interpersonnelles, favoriser la socialisation, notamment des jeunes au travers d'activités de loisirs dans les quartiers prioritaires constituent le deuxième volet de la Politique de la ville.

Actions

Comme pour tous les programmes relevant de la Politique de la ville, les actions s'inscrivent dans un cadre partenarial et contractuel, mais pour ce volet lié à l'animation des quartiers, les associations constituent un levier essentiel, - à condition qu'elles répondent aux problématiques du territoire-, la ville pouvant prendre le relai lorsqu'elles sont défaillantes à l'instar du quartier de La Bastide. Il comporte les soutiens aux structures d'animation et le fonctionnement des équipements municipaux de quartiers



Objectifs

- *Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.*
- *Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le "vivre ensemble".*

chiffres clés

Soutien de la Ville de Limoges aux structures œuvrant dans le cadre de la Politique de la ville

1 051 145 €

Participants aux séances de cinéma en plein air dans les quartiers

2 000

Fréquentation du Centre de loisirs jeunes

jeunes à titre individuel

2 868

encadrés par une association de quartier

2 901



Jardins familiaux de Beaubreuil

Réponses aux demandes adressées au relai information jeunesse

248

Sorties culturelles familiales organisées par le Centre social de La Bastide

100

(13 personnes en moyenne par sortie)

FAITS MARQUANTS

Le 13 octobre 2011 la ville de Limoges avait signé un avenant au Contrat urbain de cohésion sociale, en partenariat avec Limoges Métropole, l'État, la Région, la CAF et trois nouveaux signataires, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale et Pôle emploi. Ce document cadre a servi pour la dernière année de support pour l'appel à projets lancés à la fin de l'année 2013. Suite à l'appel à projets 2014, une soixantaine de structures œuvrant à l'accompagnement à la scolarité, l'ouverture culturelle, les pratiques sportives, l'accueil de loisirs ou les départs en vacances ont été financées. Près de 120 actions ont reçu un soutien de la ville de Limoges

En collaboration avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels, des manifestations publiques et des fêtes de quartier ont été organisées tout au long de l'année. Regroupées sous la bannière « J'aime mon quartier », elles promeuvent la défense de l'environnement en impliquant les habitants à l'embellissement de leur cadre de vie. Proposée lors des fêtes de quartier, l'opération « Passeur d'images » reste un élément central d'animation du territoire.

Des visites semestrielles ont permis de s'assurer du respect des règlements intérieurs des jardins familiaux aménagés à Beaubreuil, la Bastide, le Val de l'Aurence et le Val d'Auzette afin de favoriser la mixité culturelle et d'installer des espaces de liberté au cœur du tissu urbain. Pour la première année, un concours visant à récompenser les plus beaux jardins a été organisé. La remise de prix en Mairie s'est déroulée le 5 septembre 2014.

Une réflexion a été lancée visant la mise en place d'une tarification sous forme d'adhésion des structures bénéficiaires du Centre de ressources qui met gratuitement à la disposition des minibus et des VTT aux structures de quartiers. Un nouveau règlement clarifiant le cadre des mises à disposition a également été rédigé et validé.

L'activité du Centre social de la Bastide a été marquée par plusieurs innovations. Un atelier français-langue étrangère (FLE) a débuté à titre expérimental en lien avec les enseignants qui y adressent les enfants. Un projet de Street-Art destiné aux 10-12 ans leur a permis de découvrir l'histoire des arts urbains. Un relai information jeunesses a été créé afin d'animer et d'informer les jeunes du quartier sur les loisirs, la santé, la mobilité, l'emploi, la formation ; les interrogations des jeunes ont portées principalement sur l'emploi et l'insertion, les animateurs servant de relais avec l'AFPA, la Mission locale de l'Agglomération, la CPAM, etc.





Fête de quartier au Vigenal

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS

chiffres clés

Public mal et non voyant aux séances d'opéra en audio description

114

Participants aux visites tactiles des décors d'opéra

39

Nombre de handicapés accueillis au musée des Beaux-Arts

101

Nombre de visiteurs handicapés accueillis au musée de la Résistance

handicap visuel (dans le cadre de visites tactiles)

27

handicap moteur

35

handicap auditifs (dans le cadre de visite en LSF)

12

Contexte et enjeux

Les personnes souffrant de handicap constituent la minorité la plus importante numériquement dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.
La ville concoure ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées, dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services (« web sourd » pour les démarches administratives) et aux contenus culturels (visites guidées des musées adaptées aux malvoyants et malentendants, action éducative et culturelle auprès des publics handicapés à l'opéra). Même si certains champs d'action -comme les déplacements- ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensable à l'application concrète des principes d'accessibilité.

Objectifs

- *Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.*

FAITS MARQUANTS

De nombreux aménagements et travaux de locaux neufs ou existants ont été réalisés pour les rendre physiquement accessibles aux handicapés: à l'Opéra (5e étage et alarme visuelle incendie), dans les écoles (maternelles du Vigenal et Bellevue, groupe scolaire Condorcet Roussillon), les équipements sportifs (vestiaires et club House du terrain synthétique de la Bastide, gymnase Grellet), au foyer Marcel Proust, à l'antenne de quartier Romanet, caserne Marceau, à la station des eaux. Des chemins de roulage améliorant le confort des personnes en fauteuil roulant ont été créés pour faciliter l'accès au musée des Beaux-et à des équipements sportifs de loisirs : pétanque, basket, terrain multisports dans différents quartiers.
Un podium d'une hauteur de 40 cm avec une rampe d'accès PMR et des gardes corps ont été mis en place pour faciliter la vision des concerts lors de la « Journée Urbaine à Orsay ».
Le bureau d'accueil des personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de Ville, qui était situé dans une partie de la salle d'attente du service Accueil Logement délimitée par des claustras, a été positionné dans le secteur Attestations du service Elections-Pièces d'identité et attestations, doté d'une salle d'attente.

Le domaine public a fait l'objet de mesures visant à favoriser la mobilité des handicapés. La gratuité du stationnement pour les personnes à mobilité réduite a été instaurée sur l'intégralité des places et sans limitation de durée. A la demande de la Ville les services de Limoges Métropole ont créé 27 places de stationnement PMR.

Plusieurs dispositifs ont été améliorés ou mis en œuvre pour permettre au public handicapés de bénéficier des services proposés par la Ville.

Des écoles ont été dotées de tablettes numériques adaptées à des enfants présentant des problèmes de vue et des troubles autistiques.
Des séances en audiodescription pour le public mal et non voyant ont été organisées pour cinq représentations d'opéras, précédées chacune d'une visite tactile des décors et costumes avec le metteur en scène. Un parcours sensoriel de sensibilisation au handicap visuel y a par ailleurs été organisé début avril pour 26 élèves et 9 personnes.
Un test des boucles magnétiques a été effectué auprès de cinq personnes courant mai (ce système d'aide pour malentendants transmet le son d'un spectacle à la prothèse auditive de la personne à partir d'un microémetteur).
Au musée de la Résistance des visites spécifiques pour les aveugles et malvoyants avec manipulation d'objets ont été proposées et sont venues s'ajouter aux dispositifs existants (documentation adaptée, visites en langue des signes, retranscriptions des cartels en bornes audio…) qui ont permis à l'établissement d'obtenir le label « Tourisme et Handicap » décerné début 2014 pour les quatre types de handicaps.
Des visites en LSF et des visites sensorielles ont été organisées à intervalle régulier et sur demande pour les groupes au musée des Beaux-Arts ;
une vidéo en LSF a été conçue pour rappeler le principe des visites mensuelles .
Lors d'un spectacle de danse présenté le 28 novembre à Jean Gagnant, une comédienne a traduit en langue des signes française l'intégralité du spectacle.
Des animations sportives de Limoges Grandeur Nature ont été ouvertes aux publics porteurs de handicaps (25 pour les déficients auditifs, 12 pour les déficients visuels, 10 pour les personnes à mobilité réduite, 8 pour les déficients intellectuels).
Le dispositif « web sourd » mis en place en 2010 dans un contexte global d'amélioration de l'accueil des usagers et dans le cadre de la certification « Qualiville » n'a cependant fait l'objet d'aucune utilisation par des usagers en 2014.
Un intervenant extérieur a mené des séances d'information autour du handicap, notamment à partir de la langue des signes au Centre social de la Bastide

Enfin, il convient de noter que le pourcentage du nombre de travailleurs handicapés recensé dans les services de la Ville de Limoges s'est élevé à 6,25 % (il était de 5,68 % en 2013, alors que le taux d'emploi de travailleurs handicapés fixé par les textes, en-dessous duquel la collectivité est soumise à pénalité financière, est de 6 %).



Borne d'appel pour les personnes à mobilité réduite



politique n°7

TRANSITION ÉNERGERTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Participer à la transition énergétique et écologique par des actions locales

PROGRAMME 36 — « UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES »

PROGRAMME 37 — « ETRE ÉCONOME EN ÉNERGIE »

PROGRAMME 38 — « PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER »

PROGRAMME 39 — « RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS »

PROGRAMME 40 — « ECONOMISER L'EAU »

PROGRAMME 41 — « SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

PROGRAMME 36

UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES

Contexte et enjeux

Alors que la consommation globale d'énergie augmente, les énergies fossiles représentent la majeure partie des ressources, et constituent les 2/3 des causes de l'augmentation de l'effet de serre, responsable du changement climatique. Afin d'en limiter les conséquences néfastes (augmentation globale des températures, risques d'inondations et de sécheresse, élévation du niveau des océans, perte de biodiversité), la ville inscrit son action dans le cadre des objectifs des grandes conférences environnementales.

Bien que la consommation d'énergies fossiles soit en Limousin un peu inférieure à la moyenne nationale (56 % contre 67 %) un des enjeux consiste à développer l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation).

Actions

La mise en œuvre de ce programme s'effectue dans le cadre d'une délégation de service public avec la société Dalkia et comprend la production d'énergie issue de la biomasse et l'exploitation de réseaux de chauffage urbain.

chiffres clés

Production de la centrale biomasse du Val de l'Aurence

128 GWh

Production de la centrale énergie déchets

38 GWh

Objectifs

- *Produire de l'énergie renouvelable au bilan neutre en CO2.*
- *Assurer sa distribution au meilleur prix pour les ménages.*

FAITS MARQUANTS

Le réseau de chaleur du Val de l'Aurence qui alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire environ 10 000 équivalents-logements a été étendu avec le raccordement du groupe scolaire Condorcet-Roussillon, représentant 100 équivalents-logements. Cette énergie, renouvelable à 73 %, est fournie par la centrale Biomasse.

Le réseau de chaleur de Beaubreuil qui alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire environ 3 000 équivalents-logements a été étendu avec le raccordement du centre aqua récréatif Aquapolis, représentant 100 équivalents-logements. Cette énergie, renouvelable à 97 %, est fournie par la Centrale énergie déchets.

Des conventions ont été signées avec les fournisseurs d'énergie pour le remplacement des chaufferies fioul par des chaufferies gaz complété par l'installation de compteurs « intelligents ».

Les études se poursuivent en vue de créer une ou plusieurs unités de méthanisation afin de valoriser des déchets (fermentescibles) en valorisant le gaz produit (vente directe, transformation en chaleur et/ou électricité et chaleur).



Chaufferie Biomasse

ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE

Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique, auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

Actions

Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.

FAITS MARQUANTS

Soucieuse de baisser la consommation d'énergie, la Ville de Limoges n'a utilisé que de l'éclairage led (diodes électroluminescentes) pour les illuminations de Noël 2014. Le recours à ce type d'éclairage a permis de diviser par 7 la consommation électrique depuis les premiers achats de décors à leds en 2006/2007. Toujours dans un souci d'économies du 28 novembre au 5 janvier, la mise en lumière est intervenue à la tombée de la nuit pour un éclairage prévu jusqu'à une heure du matin. L'ensemble des illuminations n'a fonctionné durant toute la nuit que les 24 et 31 décembre.

Une étude préalable à la mise en place d'une démarche de Système de Management de l'Energie – processus d'amélioration continue conforme à la norme ISO 50 001- a été initiée dans le but de réduire la consommation d'énergie des services, de faire face au réchauffement climatique et de réaliser des économies.

chiffres clés

Consommation d'énergie pour les illuminations de Noël (campagne 2013/2014)

21000 Kwh

Objectifs

- *Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.*



Illuminations de Noël

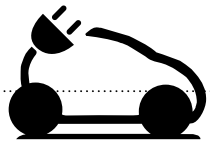
PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effet de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques, les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le Plan canicule.



Objectifs

- Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.
- S'adapter aux effets du réchauffement.
- Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.

FAITS MARQUANTS

Afin d'engager une diversification de la flotte automobile en recourant à une consommation d'énergie ne produisant pas de gaz à effet de serre 3 véhicules électriques (Renault ZOE) ont été acquis en 2014.

La communication de l'état de consommation des véhicules du parc automobile de la Ville qui était chaque année transmise aux services utilisateurs depuis 2007 a été interrompue ; en effet cette mesure n'a pas fait diminuer la consommation globale de carburant.



Véhicule électrique Zoé

PROGRAMME 39

RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS

Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt. C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval, c'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.

Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Economiser de la matière première.*



Compostage en restaurant scolaire

ÉCONOMISER L'EAU

Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie. Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.

Objectifs

- *Optimiser la ressouree en eau traitée.*
- *Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.*

chiffres clés

Fuites sur conduites

77

Nombre de coupures significatives (touchant plus de 10 logements pendant plus de 2 heures sans que les usagers soient prévenus à l'avance)

84



Système de pré-localisation de fuites et corrélateur acoustique

FAITS MARQUANTS

On note une nette diminution des fuites sur conduites par rapport à 2013 (-25%) ce qui – à conditions climatiques équivalentes - témoigne de l'efficacité des dispositifs de contrôle (analyse quotidienne des débits sortants diurnes/nocturnes des réservoirs de secteur). Limoges se situe ainsi parmi les 12 villes présentant les meilleurs résultats en termes d'indicateur de pertes linéaires (4,13 m3/Km/jour contre 6 m3/km/jour en moyenne).
Les coupures significatives sont elles aussi en baisse par rapport aux années précédentes (- 25%) ce qui constitue une amélioration substantielle du service aux usagers.

PROGRAMME 41

SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du 21e siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir.
Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « Journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.

FAITS MARQUANTS

Les 18, 20 et 21 février, plus de mille enfants des écoles maternelles et élémentaires de Limoges ont participé à la Semaine de l'arbre, manifestation organisée depuis 1996 en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF). Cette opération originale de repeuplements des zones boisées périurbaines (touchées notamment par la tempête de 1999), vise à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et à la découverte du milieu naturel de façon originale et ludique. Sur une parcelle de 6 500 m2 du bois de la Bastide, 1 200 arbres ont été plantés cette année.



Semaine de l'Arbre

Objectifs

- *Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.*
- *Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.*



politique n°8

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accompagner les services dans la mise en œuvre des politiques publiques

PROGRAMME 42 — « OPTIMISER L'ORGANISATION ET L'AFFECTATION DES RESSOURCES POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX »

PROGRAMME 43 — « GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES »

PROGRAMME 44 — « SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ »

PROGRAMME 42

OPTIMISER L'ORGANISATION ET L'AFFECTATION DES RESSOURCES POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Contexte et enjeux

Entre 2015 et 2017, les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont appelées à diminuer de 11 Md€, soit 3,67 Md€ par an, dans le cadre de leur participation aux 50 Md€ d'économies sur les dépenses publiques prévues par le programme de stabilité. Pour Limoges cette ponction atteindra le total de 10,3 millions d'euros en 2017.

Or la situation financière de la Ville se dégrade depuis plusieurs années : entre 2011 et 2013, les dépenses ont augmenté (+ 3,3 %) plus vite que les recettes (+ 2 %) dont la progression était principalement portée par une dynamique fiscale. De plus sa capacité de désendettement a tendance à se dégrader alors qu'elle doit poursuivre ses programmes d'investissements vitaux pour l'économie locale et faire face à une demande sociale accrue.

Dans ce contexte -et compte tenu de la volonté de la Municipalité d'éviter une augmentation des taux de contributions directes en dynamisant la Ville - il importe de maîtriser les dépenses de gestion (-5 % par an jusqu'en 2017) en adaptant les moyens de fonctionnement de la collectivité et de dégager des recettes.

Le choix de la Municipalité étant de ne pas utiliser les effectifs comme variable d'ajustement, il convient d'utiliser d'autres leviers comme l'organisation du temps de travail ou la baisse de l'absentéisme.

Si chaque service doit prendre sa part à cet effort les entités assurant des fonctions « ressources » sont au cœur de cette problématique. Elles sont ainsi appelées à veiller au respect des grands équilibres (stabilité des effectifs et limitation de la masse salariale autour de + 2 %/an, restauration des capacités d'autofinancement…), à rechercher des financements dans un cadre partenarial et à mettre en œuvre une rationalisation de la dépense publique et une stratégie foncière et immobilière permettant d'optimiser les coûts de gestion du patrimoine municipal.

chiffres clés

Demandes d'emplois spontanées enregistrées donnant lieu chacune à la constitution d'un dossier et à un courrier de réponse

4 920

Recrutements effectués

219

(dont 196 avec un jury)

Contrats élaborés

2 716

Effectifs Ville de Limoges (au 31/12/2014)

Fonctionnaires

2 147

(soit 2067,10 équivalents temps plein)

Agents non titulaires sur poste permanent

221

(soit 154,50 ETP)



Séminaire des cadres

Conduire une politique de ressources humaines au service des directions et des agents

Nombre d'agents ayant suivi une formation sécurité ou prévention des risques

555

Demandes de stages enregistrées

2 232

Budget formation ville

391 000 €

Cotisation versée au CNFPT pour la ville

533 558 €

Budget habillement

250 000 €

(1 516 agents dotés)

Accidents de service avec arrêt de travail

122



Objectifs

- *Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.*
- *Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.*
- *Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.*
- *Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.*

Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.

FAITS MARQUANTS

Un séminaire des cadres municipaux s'est déroulé le 17 octobre au cours de laquelle différents intervenants ont présenté les enjeux de la modernisation de la fonction publique territoriale et le rôle des cadres (sous forme d'exposés mais aussi de façon plus ludique avec des saynètes de théâtre). La matinée de travail a débuté par une allocution du Maire qui a invité les cadres de la Ville à faire évoluer leurs postures managériale et s'est achevée avec une présentation de l'organigramme cible par le Directeur général des services.

La refonte de l'organisation administrative des services municipaux avait en effet été engagée au printemps. Adoptée à l'unanimité en Comité technique paritaire, elle s'est notamment traduite par la création d'une véritable Direction générale des services, la restructuration des fonctions supports (création d'une fonction Achat ainsi que d'une Direction des systèmes d'information), le tout à effectifs constants. Elle s'est accompagnée d'une modernisation du dialogue social et de la préparation d'un projet de pacte social avec les organisations syndicales.

La situation des agents qui avaient été exclus du dispositif de Nouvelle bonification indiciaire (NBI) auxquels ils avaient droit a été régularisée.

L'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires (1 par catégorie hiérarchique) et au Comité technique s'est déroulée le 4 décembre 2014, avec un taux de participation globale de 58,93 %. La désignation des représentants du personnel au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a ensuite été effectuée par les organisations syndicales, au vu des résultats du scrutin au Comité technique.

chiffres clés

Exécution 2014 du Budget principal de la Ville

Section de Fonctionnement

recettes

172,254 M€

dépenses

165,790 M€.

Section d'investissement

recettes

84,872 M€

dépenses

95,818 M€

Bordereaux émis

3 821

Pièces de paiement

près de **53 000**

Titres de recettes

26 285

Encours de dette au 31/12/2014

121,551 M€

pour le budget de la ville

soit **877 €** par habitant

Assurer une gestion rigoureuse et anticipatrice des finances de la Ville

Objectifs

- *Eclairer les décisions ayant un impact financier et accompagner les élus dans leurs choix.*
- *Préparer les budgets avec une vision anticipatrice pluriannuelle en veillant à restaurer les capacités d'autofinancement.*
- *Assurer une gestion active de la dette et optimiser la trésorerie.*
- *Suivre et rendre compte de l'exécution des budgets.*

Actions

Ce programme comprend la gestion des budgets, des dépenses et des recettes, de la trésorerie, de la dette et de la fiscalité.

FAITS MARQUANTS

Une dématérialisation des flux comptables avec la Trésorerie municipale a été mise en œuvre en avril : ainsi tous les titres et mandats et leurs bordereaux n'ont plus à être imprimés, ce qui génère des économies de temps et de papier. Depuis le mois d'octobre la signature des élus s'opère grâce à un parapheur électronique. La numérisation des pièces justificatives de recettes a également été mise en place. La Ville de Limoges est ainsi la première collectivité locale de cette importance en Limousin à avoir dématérialisé ses flux comptables.

Une gestion en Autorisations de programme et Crédits de paiement (AP/CP) a été mise en œuvre. Elle permet de situer le budget en cours d'exécution dans une perspective pluriannuelle, s'inscrit dans une logique d'objectifs plus que de moyens, et améliore la visibilité financière à moyen terme, facilitant la cohérence des choix et les arbitrages politiques.
Une gestion pluriannuelle tend à améliorer les taux de réalisation et fiabilise la prospective financière. Enfin elle induit une meilleure planification technique : les services peuvent ainsi instruire les dossiers et lancer les appels d'offre sans attendre le vote du budget annuel.
Cette vision plus globale de la politique d'investissement a conduit à élaborer un Plan pluriannuel d'investissements (PPI) permettant entre autres d'intégrer les conséquences de la baisse des dotations de l'État (- 10,7 M€/an sur 3 ans) et d'avoir une meilleure lisibilité sur les futurs exercices budgétaires (avec un raisonnement en autorisations de programmes et en crédits de paiements).

Recherche des cofinancements dans un cadre partenarial

Objectifs

- Assurer le financement des projets municipaux dans un cadre partenarial.



Vue aérienne de la Caserne Marceau

FAITS MARQUANTS

Le Contrat de redynamisation de site de défense, qui régit les modalités d'accompagnement de l'État aux opérations de reconversion du territoire suite au Plan de restructuration de la défense de juillet 2008 a été prorogé de 2 ans, portant son échéance au 27 avril 2016.

Un bilan a été dressé du contrat d'agglomération 2008-2013 pour les projets portés par la Ville. Une formalisation du projet urbain de la Ville de Limoges pour 2015-2020, recensant toutes les actions structurantes sur le territoire a été établi et donné lieu à la formalisation de fiches-projets et à une programmation en lien avec le Programme pluriannuel d'investissements (PPI) de la Ville. Ce document a constitué la base de travail pour les négociations avec Limoges Métropole et les collectivités territoriales dans la perspective de la signature d'un contrat d'agglomération capitale en 2015.

Un protocole de partenariat 2015-2017 entre la Ville et la Caisse des dépôts et consignations a été formalisé.

Assurer la gestion du patrimoine foncier et immobilier de la collectivité

chiffres clés

Gestion de déclarations d'intention d'aliéner
2 271

Opérations d'acquisition
52

Opérations de cession
17

Modiffication du parcellaire cadastral
39

Classements de voies dans la voirie cummunale
5 km

Élaboration de dossiers techniques pour les cessions et acquisitions d'immeubles
67



Objectifs

- *Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.*
- *Assurer une gestion immobilière efficiente en réduisant la charge locative.*
- *Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.*

Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, des travaux topographiques et fonciers, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux.

FAITS MARQUANTS

Des terrains ont été acquis :
- pour réserve foncière et urbanisation du secteur de Chantelauve,
- pour réalisation de chemins de randonnée sur le secteur de Mazaurand.

Des immeubles ont été acquis par préemption en vue d'aménagements urbains :
- rue Elie Berthet,
- à l'îlot Dumas – Orphéroux - Petit Faubourg Manigne,
- rue Donzelot pour aménagement de l'entrée de ville des Casseaux.

Des cessions foncières et immobilières sont intervenues en faveur de l'OPHLM pour la réalisation de logements individuels en location-accession à la Bastide Sud, rue du Dr Jouhaud, et rue A. Dutreix pour la construction d'un immeuble de logements collectifs.

Une enquête publique a été conduite pour le transfert d'office dans le domaine communal de 56 voies ou parties de voies privées ouvertes à la circulation publique.

Une démarche de renouvellement de l'inventaire immobilier a été initiée qui doit comporter une cartographie et une mise à jour des services gestionnaires.

Dépenser moins en achetant mieux

chiffres clés

Nombre de marchés

fournitures
549

service
366

travaux
291

Réunions de la Commission d'appels d'offres
59

Montant des dépenses

énergie
4,95 M€

mobilier
640 000€

informatique
1,8 M€

téléphonie
460 000€



Objectifs

- *Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liés aux achats.*
- *Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.*
- *Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.*
- *Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.*

Actions

Ce programme comporte les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.

FAITS MARQUANTS

La maîtrise des dépenses de fonctionnement passe par le développement d'une politique achat performante, avec une meilleure connaissance des marchés fournisseurs et l'optimisation d'une politique de consommation maîtrisée, avec la responsabilisation des services dans leurs achats. Ainsi, différents chantiers et groupes de travail ont été engagés en 2014 au sein de la collectivité visant:

- à cartographier les achats des services afin d'identifier les besoins réellement spécifiques et nécessaires à leur fonctionnement,
- à massifier les achats similaires et récurrents,
- à développer une approche des achats en coût global.

Par ailleurs, s'inscrivant dans une perspective d'achat public durable, différentes actions et projets ont été lancés :

- rationalisation des impressions (réduction des impressions, rationalisation des impressions couleur, systématisation du recto verso, etc…),
- optimisation de l'acquisition des matériels d'impressions (rationalisation du nombre d'imprimantes individuelles, développement de solutions d'impression réseau),
- recours à des ventes aux enchères en ligne pour des matériels réformés avant d'envisager le développement de l'achat de matériels d'occasion.

PROGRAMME 43

GÉRER DE FACON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

chiffres clés

Réformes de véhicules
10

Acquisitions de véhicules
9
(pour un montant de 338 691 €)

Dépenses de carburant
874 442 €

Kilomètres parcourus
122 115

Passagers transportées (hors scolaire)
159 360

Nombre de mises à disposition du pool de prêt de véhicules aux services
1060
(114 653 km parcourus)

Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km², les moyens de déplacement physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante. Dans une organisation complexe le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale. Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

Mettre à disposition des moyens de transport et la logistique nécessaire aux déplacements

Objectifs

- *Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.*
- *Prendre en charge leurs déplacements.*

FAITS MARQUANTS

L'année 2014 a été marquée par un ralentissement de l'activité liée à des missions qui ne sont plus effectuées pour Limoges Métropole: - 4 600 heures/an pour les transports scolaires, - 5 800 T/an pour les transports de matériaux en vrac, avec un impact équivalent à 3,81 ETP sur les effectifs du parc auto.


Service parc automobile

Piloter les sytèmes d'information

chiffres clés

Résolutions d'incidents informatiques
984

Postes informatiques reliés au réseau de la Ville (administration et écoles)
3 300

Messageries LOTUS
1 834
(+ 24 %)

Serveurs
244

Terra-octets utilisés sur baie de stockage
111

Plans édités pour les services municipaux ou organismes extérieurs
470

Nombre de titres mis à disposition par la documentation
350

Objectifs

- *Développer et mettre en œuvre les systèmes de traitement et de diffusion de l'information.*
- *Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.*
- *Collecter et diffuser les données géographiques.*
- *Faire circuler une information documentaire adaptée.*

Actions

Ce programme comprend la gestion d'un réseau en fibre optique, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre d'une nouvelle gouvernance des systèmes d'information des stratégies de gestion ont été élaborées : redéfinition des services à Limoges Métropole et des relations avec la sous-traitance, mode de conduite de projets applicatifs en binômes (chef de projet utilisateur/chef de projet informatique), étude de la méthode MAREVA 2 permettant l'analyse des projets en termes économique et de leur impact sur les métiers et le système d'information de la ville, mise à jour du protocole avec les services certifiés de la ville, amélioration de la gestion des demandes de résolutions incidents …
Diverses applications métiers ou transversales ont été mises en œuvre : communication entre la gestion financière et les applications internes, archivage électronique transversal, gestion du référentiel des immeubles de la Ville de Limoges, gestion des réservations pour les activités d'accueil et de loisirs, suivi des marchés publics, Plan Pluriannuel d'Investissement, etc.
Concernant le pilotage des moyens de production les missions ont porté sur l'administration de logiciels (Lotus, Astre, Infoparc, BO, SAGA, déclaration CNIL, gestion des travaux, gestion du personnel électoral, feux de trafic, subventions, parapheur GECCO, Soprano, Adagio, Sedit Marianne, gestion des RPA, des repas et aide à domicile,…) et diverses tâches connexes aux applications (facturations de l'eau, des crèches, de la restauration scolaire, listes d'émargement, cartes électorales, documents réglementaires déclaratifs ou de bulletins de

paie, échanges de données avec les tiers et les administrations, mise sous pli, lancement de requêtes ou scripts…).
Les nouveaux utilisateurs (élus, Direction générale…) ont été pourvus en services adaptés.
Les infrastructures informatiques ont connu plusieurs évolutions marquantes : installation de 4 nouveaux Cluster Microsoft Hyperv (hébergeant 18 nouveaux serveurs), mise à disposition de 3 serveurs pour la migration du logiciel Sedit-Marianne, début de travaux de migration des pare-feu (Arkoon vers Stormshield), raccordement au réseau des clubs de loisirs seniors, des antennes mairie et de la caserne Marceau.

Une méthodologie et des outils Système d'information géographique (SIG) ont été mis en œuvre notamment pour :
- le redécoupage des bureaux de vote suite à la redéfinition des cantons,
- la création d'un outil de gestion et d'effacement des graffitis (optimisation de l'existant),
- le suivi géographique des plaintes dans le domaine de l'environnement-santé,
- la création d'une base de donnée stationnement payant avec mise en place d'une application spatiale de gestion (horodateurs, tarif résidentiel, études de rotation…),
- une cartographie des interventions des correspondants de soirées.



Fibre optique

SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ

Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services.

Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés -souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi- qu'aux résultats obtenus. Or les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances).

Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

Ce programme comporte ainsi les actions permettant d'assurer la sécurité, la performance et la qualité de l'ensemble des programmes opérationnels décrits dans les politiques I à VII. Il se divise en deux sous-programmes.

— chiffres — clés

Consultations juridiques
129

Contentieux
4

Primes d'assurance acquittées
601 697,52 €

Nombre de sinistres
128

Montant des sinistres
99 182 €

Maîtriser les risques liés aux activités des services municipaux

Actions

Ce programme comprend des mesures de prévention d'anticipation et de couverture des risques juridiques

FAITS MARQUANTS

Afin de simplifier, rationnaliser et sécuriser les procédures de travail une dématérialisation du recours au juge administratif a été préparée afin de pouvoir utiliser le dispositif TELERECOURS dès le début de l'année 2015. Cette application permet de gérer la communication dématérialisée des requêtes, des mémoires et des actes de procédure entre les juridictions administratives et les parties pour l'ensemble des contentieux.

Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels.*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses.*

Améliorer la performance et la qualité du service public

chiffres clés

Pilotage du sytème de management QSE de la Ville

entités ou périmètres certifiés

12

processus métiers ou prestations certifiées

51

Taux d'objectifs atteints

→ **79 %**

ISO et QSE (73 % en 2013)

→ **82 %**

Qualiville (91 % en 2013)

Contrôle de gestion

Économies réalisées sur la restauration scolaire

51 K€ environ sur 1 trimestre

(sept. à déc. 2014)

Objectifs

- *Développer et mettre en œuvre les systèmes de traitement et de diffusion de l'information.*
- *Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.*
- *Collecter et diffuser les données géographiques.*
- *Faire circuler une information documentaire adaptée.*

Actions

Ce programme comprend la mise en œuvre de programmes d'amélioration de performance, le contrôle de gestion et les démarches qualité.



Formation d'auditeurs interne

FAITS MARQUANTS

Amélioration de la performance

Une transposition des principes de la Loi organique pour les lois de finances (LOLF) à la ville de Limoges a été engagée. Elle s'est traduite par la définition d'une segmentation des politiques publiques (313 actions répertoriées, regroupées en 44 programmes et 8 politiques) qui doit servir de cadre à la création de budgets opérationnels de programmes et à la détermination d'indicateurs de performance.

Pilotage du système de management QSE de la Ville

100% des instances de pilotage ont été réalisées et 25 actions d'amélioration transversales ont été menées sur le processus management. La certification ISO QSE a été maintenue pour 6 entités certifiées (DDU, DAFI, DDP, SCP, SPS/Vaccination, SRP) en novembre 2014 avec aucune non-conformité et aucun point sensible, 4 points forts et 9 pistes de progrès. La certification Qualiville a été confirmée pour 6 entités métiers (SARU, état civil, funéraire, logement, élections-PIA) en décembre 2014 avec aucune non-conformité, 3 points sensibles, 7 points forts et 7 pistes de progrès. 98 % du planning des audits internes ont été réalisés avec un pool de 22 auditeurs internes.

Contrôle de gestion

Plusieurs analyses ont été conduites en vue d'optimiser les coûts de fonctionnement ; elles ont notamment porté sur l'opportunité de pérenniser et de regrouper des postes de travail, le budget de fonctionnement de nouveaux équipements (stade de Beaublanc), l'analyse des consommations (fioul, denrées alimentaires).

Ville de Limoges
Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle
87031 LIMOGES CEDEX

Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition
Segmentation des politiques et rédaction : Vincent Schmitt
Mise en page & diffusion : DRH-communication interne
Photos : Vincent Ferron, Laurent Lagarde, Vincent Schrive
Dépôt légal : 3e trimestre 2015



Ville de Limoges

RAPPORT D'ACTIVITES